



# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique - Commune d'Etretchet





# Atlas de Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune d'Etretchet -

<b>Organismes</b>	Biotope, Indre Nature et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Avril 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité
<b>Localisation</b>	Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre
<b>Référence bibliographique</b>	DHELLEMME A., DOYEN L., LETERME F., MARTIN B., ROUSSEL E., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune d'Etretchet. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Biotope et Indre Nature, 114 p.
<b>Crédits photographiques</b>	Antonin DHELLEMME, Franck LETERME et Basile MARTIN, sauf mention du contraire

## Remerciements

Biotope, Indre Nature ainsi que le CPIE Brenne-Berry remercient chaleureusement leurs partenaires ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : BEAUMONT Jacqueline, BOURGUEMESTRE François, DUFOUR Daniel, FROGER Gilles, GIBAN Martine, GIRAUD Quentin, JÉGO Killian, MERCIER Yves, PILLOT Yves, PRÉVOST Michel, RENAULDON Agnès, TELEFUNKO François et TOUSSAINT Christian.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	6
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	8
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	10
6.1	Habitats naturels .....	10
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	15
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	16
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	17
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	17
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	17
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	18
7	Inventaires de la faune .....	21
7.1	Insectes.....	21
7.1.1	Résultats de prospection.....	21
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	21
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	22
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	24
7.2	Amphibiens.....	26
7.2.1	Résultats de prospection.....	26
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	26
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	28
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	30
7.3	Reptiles.....	30
7.3.1	Résultats de prospection.....	31
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	31
7.3.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	32
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	33
7.4	Oiseaux .....	35
7.4.1	Résultats de prospection.....	35
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	35

7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	42
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	44
7.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	45
7.5.1	Résultats de prospection .....	45
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	45
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	45
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères .....	46
7.6	Chiroptères .....	47
7.6.1	Résultats de prospection .....	47
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux.....	47
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	48
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères .....	49
8	Fonctionnalités écologiques.....	51
9	Résultats sur les sites définis pour les inventaires .....	52
9.1.1	Plaine oiseaux et messicoles .....	62
9.1.2	Prairies communales des bords de l'Indre .....	66
9.1.3	Décharge communale.....	70
9.1.4	Mardelles communales nord.....	74
9.1.5	Bassin communal.....	78
10	Synthèse des enjeux écologiques.....	52
11	Annexes .....	82
11.1	Flore.....	82
11.2	Faune .....	98
11.2.1	Insectes.....	98
11.2.2	Amphibiens.....	103
11.2.3	Reptiles .....	104
11.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	105
11.2.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	110
11.2.6	Chiroptères .....	111

## Liste des tableaux

Tableau 1	: Justification des sites sélectionnés.....	4
Tableau 2	: Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides..	15
Tableau 3	: Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune : .....	17
Tableau 4	: Espèces invasives de flore sur la commune : .....	18
Tableau 5	: Insectes patrimoniaux et/ou réglementés .....	21
Tableau 6	: Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés .....	26

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	31
Tableau 8 : Espèces d’oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction .....	35
Tableau 9 : Répartition des espèces d’oiseaux par cortèges .....	42
Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés.....	45
Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées .....	47
Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. .....	48

## Tables des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l’Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune d’Etrechet .....	5
Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d’Etrechet .....	7
Carte 4 : Répartition géographique de l’ensemble des données d’inventaires sur la commune .....	9
Carte 5 : Cartographie des habitats à l’échelle de la commune.....	11
Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune.....	20
Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune. ....	50
Carte 19 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune .....	54
Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Plaine oiseaux et messicoles ».....	64
Carte 10 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Plaine oiseaux et messicoles ».....	65
Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairies communales des bords de l’Indre ».....	68
Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales des bords de l’Indre ».....	69
Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Décharge communale ».....	72
Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Décharge communale ».....	73
Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mardelles communales nord » .....	76
Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mardelles communales nord » .....	77
Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bassin communal ».....	80
Carte 18 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Bassin communal » .....	81

# 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas ;
- « Diagnostic » : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

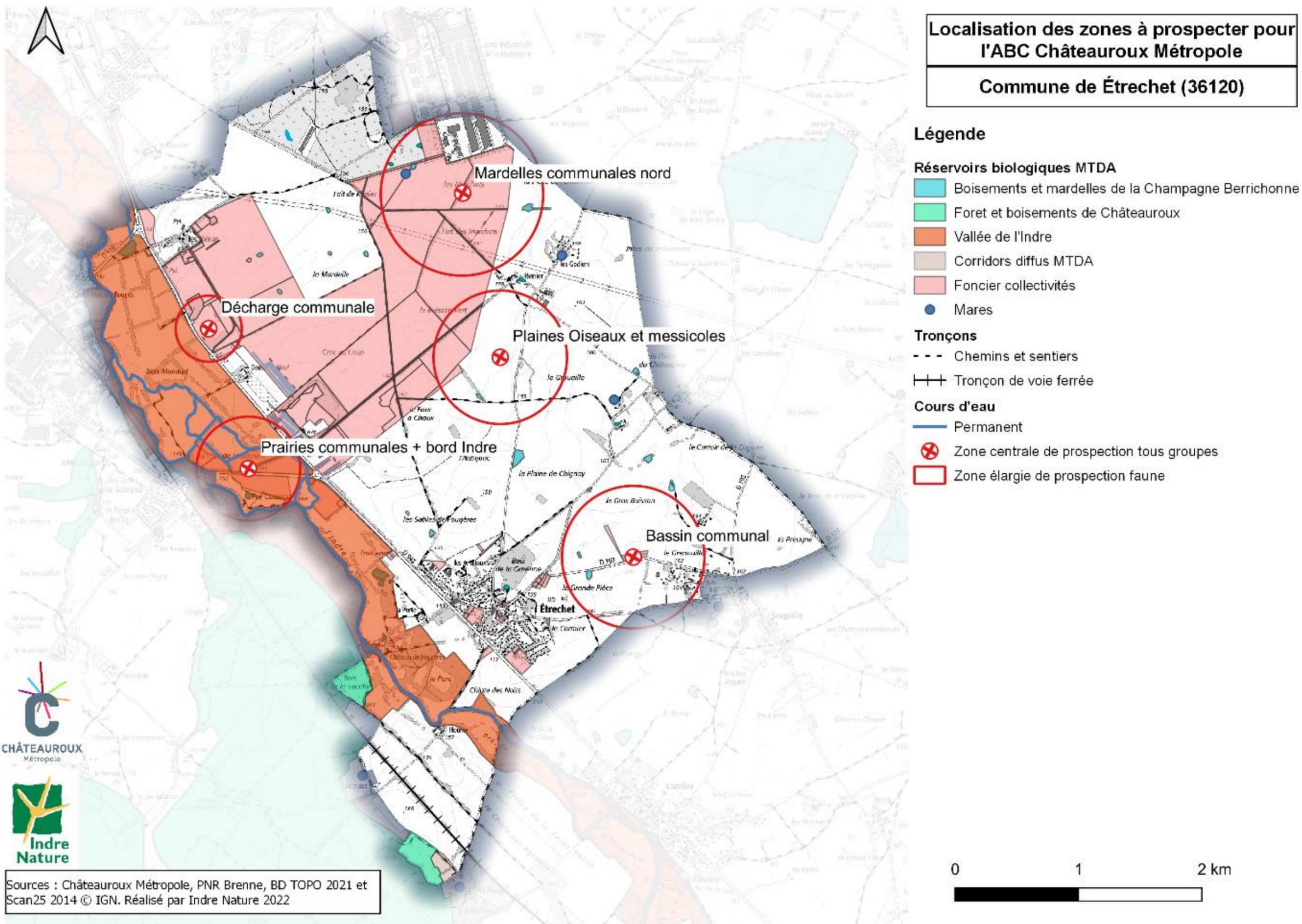
- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisé au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 5 sites à inventorier.



Carte 1 : Localisation des zones à prospector pour l'Atlas de Biodiversité Communal de Châteauroux Métropole

Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Commune	Justification
Plaine oiseaux et messicoles	Etrechet	Rechercher les oiseaux de plaine et les plantes messicoles
Prairies communales des bords de l'Indre	Etrechet	Données anciennes amphibiens, coléoptères, lépidoptères, mammifères, odonates, orthoptères, reptiles Enjeu Cuivré des marais, Criquet ensanglanté, Loutre, Castor, Cordulie à corps fin, Agrion de mercure, Grand capricorne, amphibiens et oiseaux
Décharge communale	Etrechet	Données anciennes amphibiens, flore, lépidoptères, mammifères, chiroptères, libellules, orthoptères Manque de données reptiles
Mardelles communales nord	Etrechet	Données anciennes reptiles, orthoptères, lépidoptères, coléoptères, chiroptères, flore, amphibiens Pas de données odonates
Bassin communal	Etrechet	Pas de données sur ce secteur

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune d'Etrechet est située à l'est du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 1 824 hectares.

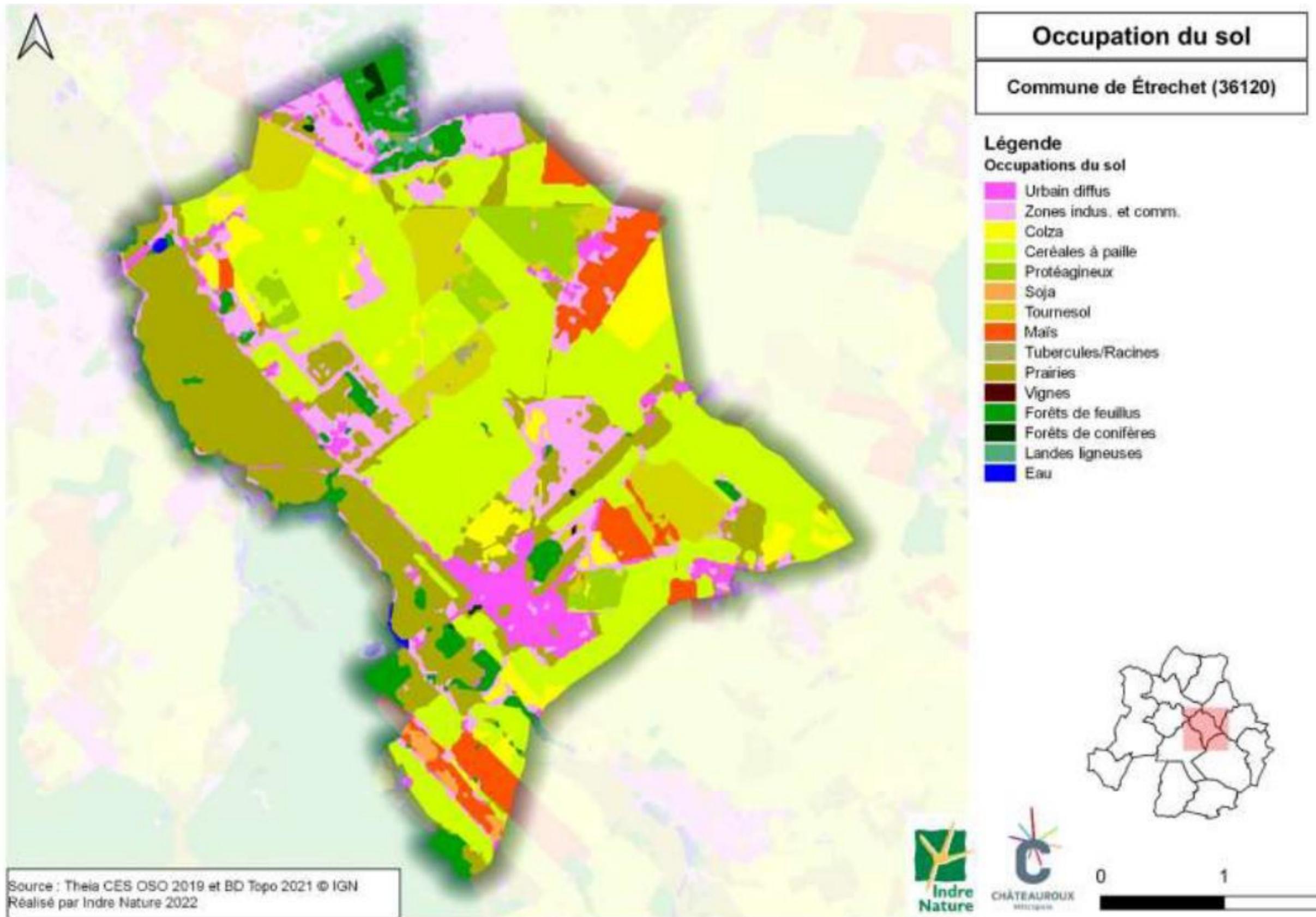
La densité de population est d'environ 58 habitants / km<sup>2</sup>

Le contexte physique a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique faite par commune.

### 4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir de différentes sources : la BD Topo 2021 © IGN, le Registre Parcellaire Graphique 2020 et aux données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elle permet d'approcher la surface des différents types d'occupation du sol de l'agglomération.

La figure présente visuellement les grands types d'occupation du sol de la commune.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune d'Étretchet

Elle est donc découpée en 8 grands secteurs : Les tissus urbain diffus, zones industrielles et commerciales, routes, prairies, landes, cultures, forêts et zones en eau (cours d'eau, mares, étangs...). On notera une large dominance des milieux cultivés, avec un tissu urbain réparti de manière éparse sur l'ensemble de la commune. Les milieux forestiers sont faiblement représentés sur la commune, à l'inverse des milieux cultivés et prairiaux. Les prairies sont essentiellement présentes sur la bordure ouest de la commune où l'on note notamment leur présence dans le Bois Ménaud et les Prés de la Barrière.

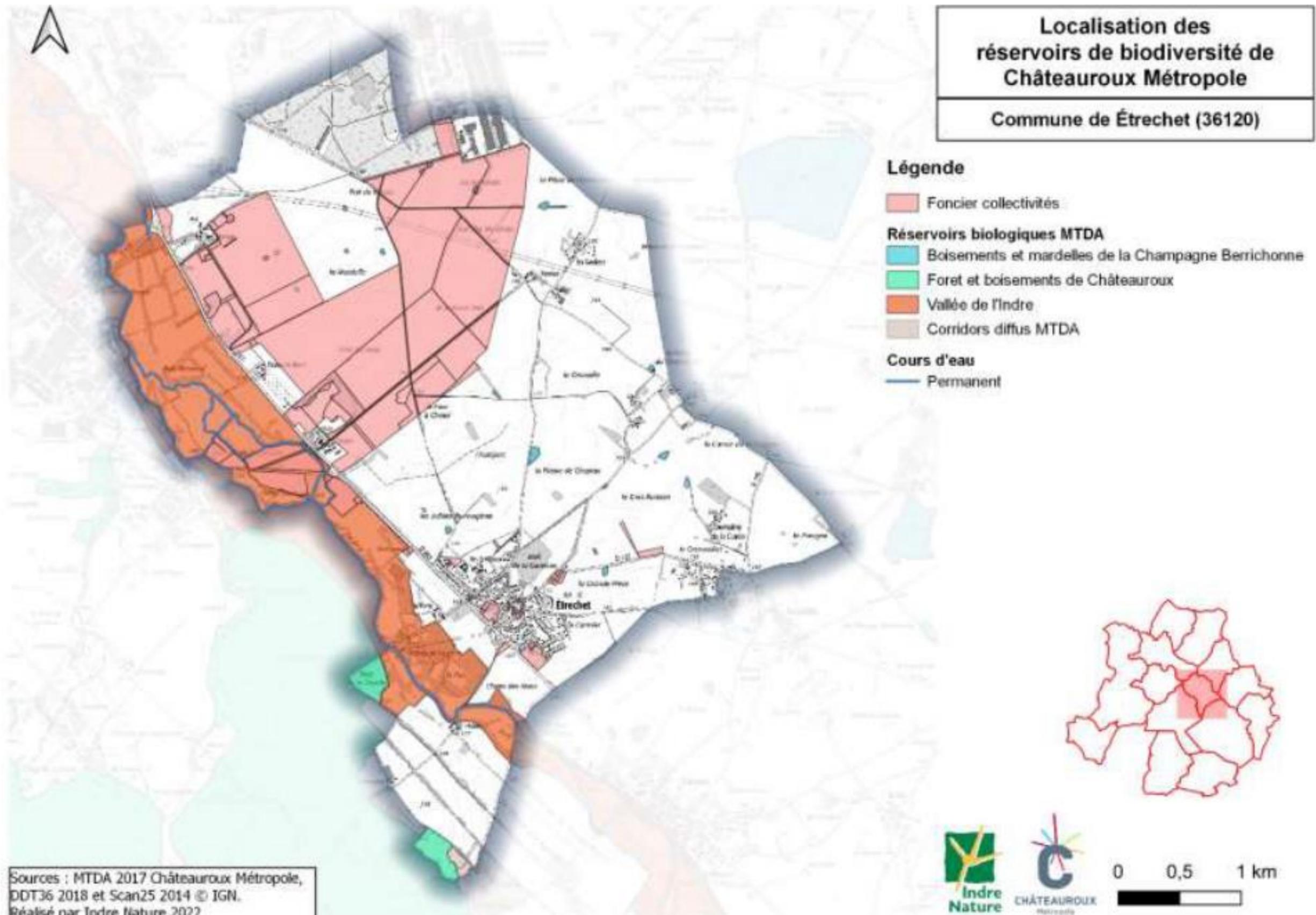
### 4.3 Réservoirs biologiques

Située au sud-est de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune d'Etrechet est concernée par 3 réservoirs biologiques :

- Le réservoir biologique principalement représenté sur la commune est celui de la vallée de l'Indre. Il s'agit d'une vaste entité qui suit le cours d'eau sur l'ensemble de la bordure ouest de la commune ;
- Le réservoir des Boisements et mardelles de la Champagne Berrichonne est quant à lui représenté de manière éparse sur la commune, au sein de la matrice agricole ;
- Le réservoir des Forêts et boisements de Châteauroux prend surtout place sur la commune voisine du Poinçonnet et seules les marges « débordent » à l'ouest de la commune.

On note par ailleurs l'amorce d'un corridor diffus à l'extrême sud de la commune.

Le foncier de la collectivité représente une part importante du territoire de la commune, essentiellement concerné par le parc d'activités d'Ozans.



Carte 3 : Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune d'Étretot

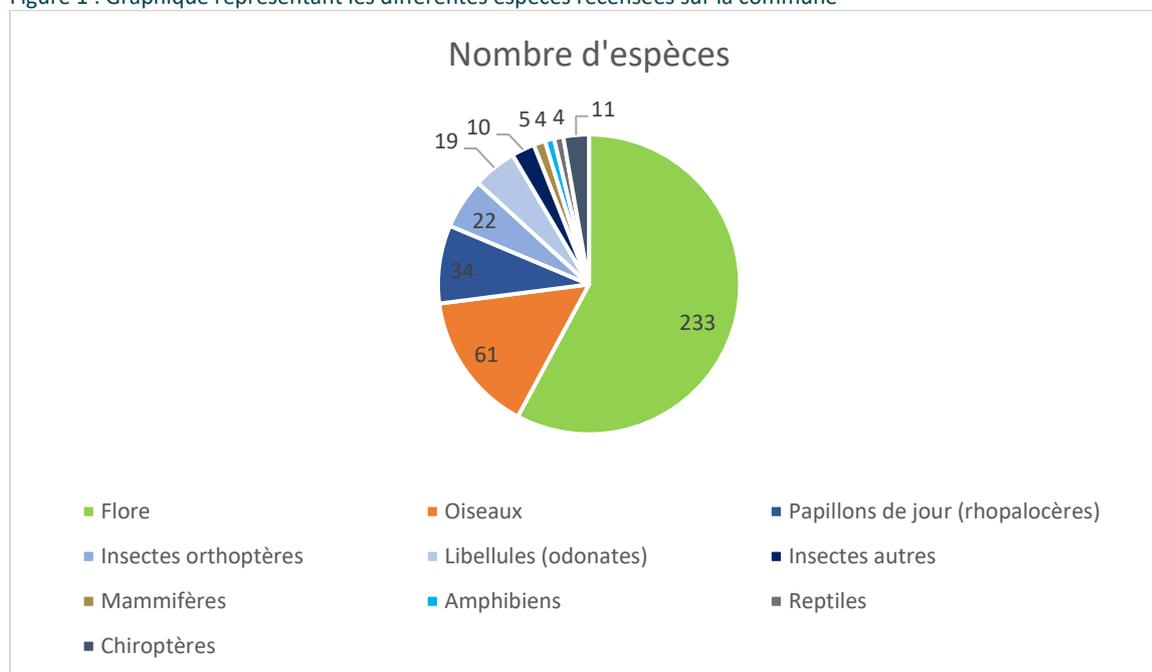
## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par l'association Indre Nature et le bureau d'étude Biotope, nous disposons désormais de 3 133 données naturalistes sur la commune. Sur la période de l'ABC, depuis le début du printemps 2022, 952 ont été réalisées lors des inventaires par Biotope et par l'association Indre Nature, parmi lesquelles 203 ont été relevées par le réseau participatif. Les autres données sont tirées de la bibliographie.

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 2 181 données naturalistes depuis 2007. Le nombre de données de ces quinze dernières années ayant augmenté de 43% grâce aux observations de terrains réalisées dans le cadre de cet ABC, nous pouvons considérer que l'apport en connaissances naturalistes sur la commune est très fort.

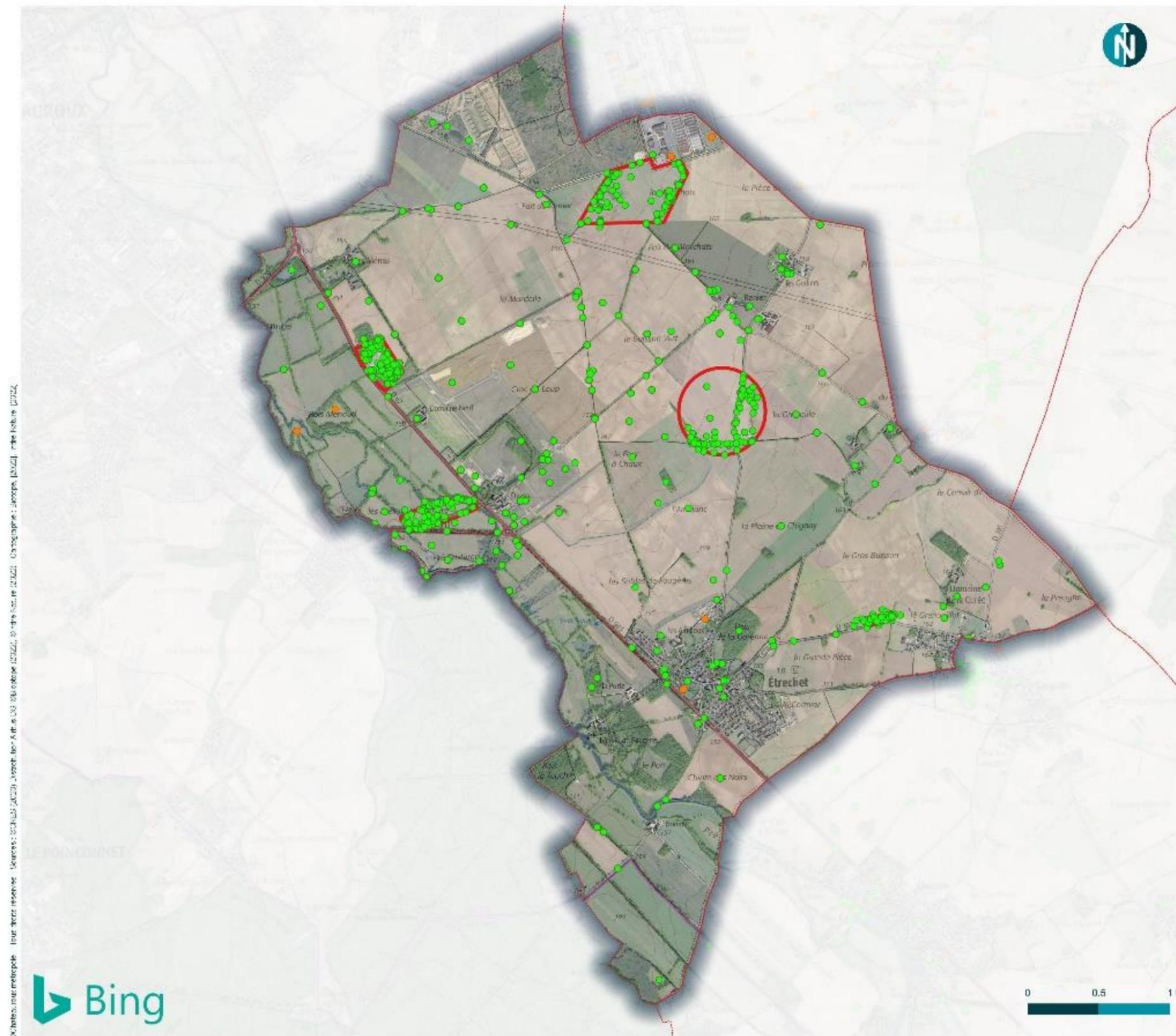
407 espèces ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune



Parmi ces espèces observées en 2022, le réseau participatif en a observé 165, et 277 ont été observées par Biotope, certaines espèces ayant été recensées par les deux organismes.

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires. Bien sûr, les zones prospectées dans le cadre de ABC restent cependant plus riches en données du fait qu'elles aient fait l'objet d'inventaires terrains plus poussés.



## Cartographie de l'ensemble des données récoltées sur la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Commune
- Secteurs étudiés
- Données récoltées en 2022
- Données issues de la bibliographie



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

### 6.1 Habitats naturels

Au sein de la commune, 8 classes d'habitats ont été recensées sur les 5 sites. Ils se catégorisent selon la liste suivante :

- Les milieux aquatiques et humides :
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Les milieux boisés :
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Haies
- Les milieux ouverts non humides :
  - Végétations herbacées mésophiles ou sèches
  - Grandes cultures
- Les milieux anthropisés :
  - Espaces fortement anthropiques ou cultivés
  - Espaces totalement artificialisées

Le sites **Mardelles communales nord** et **Plaine Oiseaux et messicoles** sont des aires échantillonnées dans les espaces agricoles de la commune. Les champs conventionnels occupent en majeure partie la zone d'inventaire. Les espèces végétales de friches nitrophiles ainsi que les plantes commensales des cultures sont les végétations représentatives de ces espaces ouverts. Les friches rases à caractère calcicole accompagnent ces milieux. Sur le **site Plaine Oiseaux et messicoles**, sont retrouvées des espèces patrimoniales dites messicoles. La strate arborée est représentée par des haies d'anciens bocages.

Les milieux recensés du site **Prairies communales des bords de l'Indre** sont représentatifs des végétations mésohygrophiles. La strate herbacée se compose de communautés à tendance hygrophile. Les haies clôturant la prairie construisent, avec les parcelles environnantes, un réseau de milieux semi-ouverts. Ce type de paysage est susceptible de préserver une diversité de végétation autour de ce site, favorable à la faune locale.

Enfin, les sites du **Bassin communal** et de la **Décharge communale** sont des espaces auxquels la végétation de friche et la faune supportent des pressions humaines fortes. Les arbres pionniers envahissants comme le Robinier faux acacia vont peupler les sols non perméables et les friches stabilisées de la décharge. Alors que les végétations du bassin communal relèvent de fourrés plantés à tendances héliophiles. De plus, une strate herbacée prairiale tolérante aux inondations temporaires est recensée dans le bassin. Une transition de cette strate est dominée par des communautés végétales plus mésophiles en périphérie du bassin.

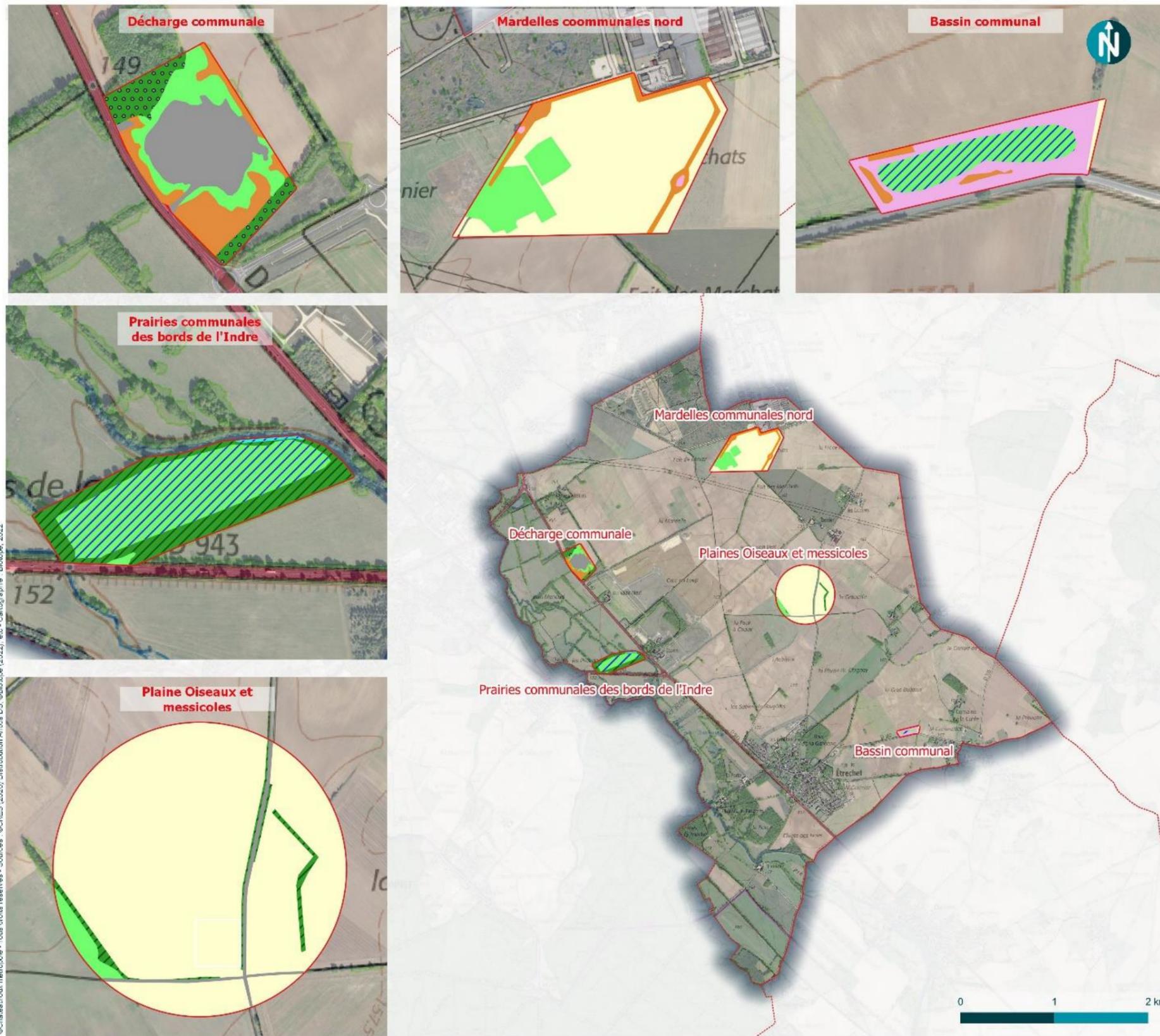
Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

## Cartographie des habitats naturels simplifiés

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Délimitation communale
- Secteurs étudiés
- Habitats naturels**
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humide ou mésophytophiles
- Végétations amphibies et aquatiques
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés
- Zones totalement artificialisées



©Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHNBS (2020); Distribution Airbus DS @biotope (2022), etc. - Cartographie : Biotope, 2022

Carte 5 : Cartographie des habitats à l'échelle de la commune



Champs cultivés (Site de mardelles communales nord)



Friche rudérale eutrophe (Site de mardelles communales nord)



Friche rase calcicole (Site de mardelles communales nord)



Boisement à Robinier et friche rudérale (Site de la Décharge communale)



Sol revêtu de la décharge en activité (Site de la Décharge communale)



Friche rudérale à Cardamine impatientes (Site de la Décharge communale)



Mare eutrophe d'une mardelle rudéralisée  
(Site de Mardelles communales nord)



Mare eutrophe d'une mardelle rudéralisée (Site de Mardelles communales nord)



Pelouse anthropique en périphérie du bassin (Site du Bassin communal)



Pelouse hygrophile tassée au fond du bassin (Site du Bassin communal)



Prairie pâturée à végétation hygrophile (Site des Prairies communales)



Cours d'eau à végétations aquatiques au nord de la prairie (Site des Prairies communales)

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

On recense un total de 16 habitats différents au sein de ces végétations, dont 1 est qualifié de patrimonial.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

Tableau 2 : Synthèse des habitats naturels sur la commune et identification des habitats humides

Libellé de l'habitat naturel simplifié	Milieu associé	Rattachement phytosociologique	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Enjeu contextualisé
<b>Habitats aquatiques et humides</b>									
Végétations amphibies et aquatiques	Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes	<i>Batrachion fluitantis</i>	24.15 x 24.44	C2.1 / C2.2 / C2.3	3260-5	Non	Dét.		Fort

Légende :

- Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » de l'annexe 1 qui regroupe les habitats d'intérêt communautaire qui ont été sélectionnés selon les critères suivants : vulnérabilité dans leur aire de répartition naturelle, tendance régressive ou une aire de répartition restreinte, élément remarquable sur une aire biogéographique donnée et représentatif de la diversité écologique de l'Union européenne.
- LRR : liste rouge régionale de la Région Centre (CSRPN, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- H : Habitat humide ; pp : habitat pro parte, « partiellement humide » ; NH : habitat non-humide : tendance des habitats hors réglementation
- Dét. ZNIEFF : Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF de la Région Centre in Gestion des milieux naturels et biodiversité (Sirost *et al.* 2008 : CBNBP, MNHN, DREAL Centre Val-de-Loire)

- Au regard du contexte, les enjeux sont qualifiés de moyens et son état de conservation n'est pas compromis. Cependant les végétations aquatiques à Potamots et à Renoncules ont un fort potentiel écologique comme niche pour la faune aquatique. Elles sont vulnérables à l'eutrophisation et à l'envasement. Vu le maintien du pâturage sur les rives, la nitrification des sols (puis des eaux) compromet leur conservation à long terme. Ainsi l'enjeu de son maintien est fort.

## 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

### **Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes**

Code Corine Biotopes : 24.15 x 24.44/ Code Eunis : C2.1 / C2.2 / C2.3/ Code Natura 2000 : 3260-5



Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes longeant le nord de la prairie communale – Prairies communales

La végétation est dominée par des Renoncules et des Potamots aquatiques. Ces communautés nécessitent de l'ensoleillement pour se développer. Ce sont des habitats de prédilection de nombreuses faunistiques. S'il y a envasement et eutrophisation des eaux, des végétations de berges (mégaphorbiaies et roselières) peuvent finir par les remplacer.

Enjeu floristique : Fort

---

Etat de conservation : Moyen avec le risque d'envasement du cours d'eau

Intérêt patrimoniale : Habitat d'intérêt communautaire

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Aquatique

---

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

233 espèces de flores ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 1 espèce est patrimoniale. On note également la présence de 3 espèces végétales exotiques envahissantes sur deux sites.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#). La liste complète des espèces observées est en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

1 espèce patrimoniale a été recensée lors des inventaires : l'Orchis pyramidal. Orchidée protégée à l'échelle régionale, considérée comme rare mais qui peut être localement abondante. L'aménagement du territoire, la conversion des pelouses calcaires en cultures conventionnelles ou une gestion inadaptée des espaces compromettent le bon maintien des populations.

Tableau 3 : Espèces de flore patrimoniales observées sur la commune :

Nom Français Nom scientifique	Statut réglementaire	Statuts patrimoniaux				Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
		LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté			
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	PR	LC	LC.	DZ.	R	11 pieds observés sur la prairie avoisinant le cimetière de la commune d'Etrechet.	Fort	Prospection de terrain 2022 (RESEAU PARTICIPATIF)

#### Légende :

- Statut réglementaire. PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) / LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableur des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) R : rare.



Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)

## 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

3 espèces végétales présentent un caractère envahissant et peuvent se substituer à la végétation originelle de la région naturelle : elles sont alors qualifiées d'invasives (Muller S. (Ed.), 2004).

Parmi ces espèces, un peuplement de Robinier faux-acacia s'est installé sur la Décharge communale. Des mesures de lutte contre son expansion sera à prendre en compte.

Tableau 4 : Espèces invasives de flore sur la commune :

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Localisation et dynamique	Recouvrement / effectif estimé	Source
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Invasive potentielle	Considérée comme présente sur le site Mardelle communales nord	1 pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Invasive avérée	Inventoriée sur le site de la Décharge communale	1 pied	Prospection de terrain 2022 (BIOTOPE)
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Invasive avérée	Inventorié sur le site de la Décharge communale	Une dizaine de pieds avec un recouvrement de 2080 m <sup>2</sup> et 1 pied dans le Bassin communal.	Prospection de terrain 2022 (RESEAU PARTICIPATIF ET BIOTOPE)



Peuplement de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L., 1753)  
(Site de la Décharge communale)

## 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

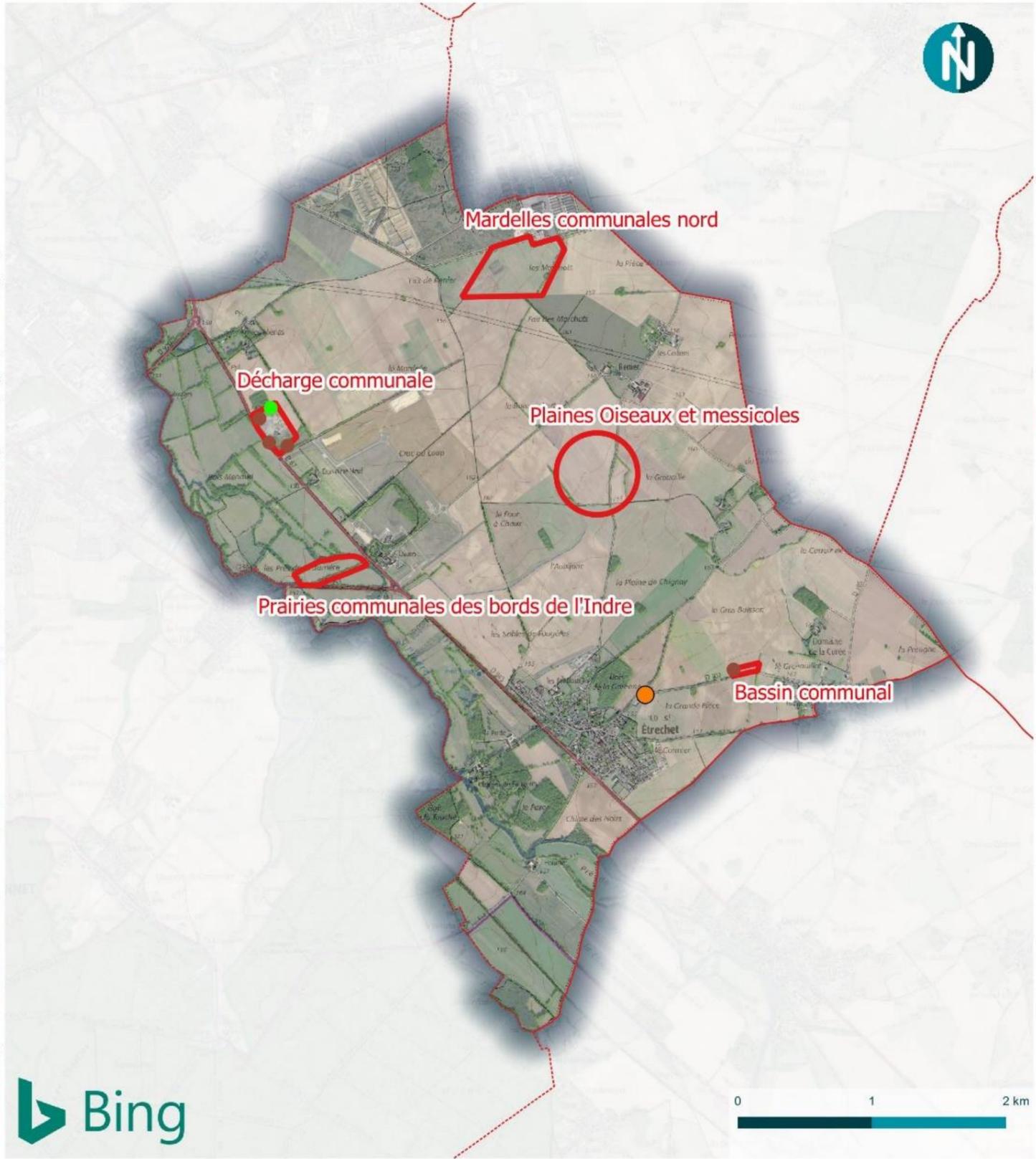
- 233 espèces observées ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 1 est patrimoniale.
- En raison des périodes d'inventaires, 21 espèces mentionnées / 6 espèces patrimoniales dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires mais sont jugées potentiellement présentes sur la commune en raison des habitats recensés sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion de ce document.

---

Les enjeux floristiques sont globalement faibles à moyens à l'échelle de la commune. Cependant, des enjeux fort de conservation reposent sur la végétation aquatique du site de la Prairie communale.

---

© Chateauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : ©CHES (2020) Distribution Airbus DS, ©Biotope (2022), ©Indre Nature (2022), Cartographie : Biotope, [2022], Indre Nature, [2022]



## Cartographie des espèces de flore patrimoniale, protégées et invasives à l'échelle de la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- Commune
- Secteurs étudiés

- | Flore patrimoniale et / ou protégée | Espèces invasives    |
|-------------------------------------|----------------------|
| Orchis pyramidal                    | Renouée du Japon     |
|                                     | Robinier faux-acacia |



Carte 6 : Cartographie des espèces de flore protégées, patrimoniales et envahissantes sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations insectes ont été portées sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquet, sauterelle et mantidés) et les odonates (libellules et demoiselles). Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique présentant un enjeu réglementaire ou de conservation ont également été relevés.

- 71 espèces d'insectes ont été inventoriées lors des prospections réalisées entre les mois mai et août 2022 dont :
  - 31 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 29,8 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 17 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 28,3 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - 23 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 38,3 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature) ;
  - Aucune espèce de coléoptères saproxylophages protégées et/ou patrimoniales.

La liste complète des espèces observées en 2022 est présentée en annexe de ce document.

#### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

3 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce commune et ubiquiste en France et en région Centre-Val de Loire, on la retrouve sur de très nombreux habitats. Espèce présente sur la commune au niveau de la décharge communale (partie nord-ouest de la commune) et aux abords du cimetière de la commune (partie sud de la commune) : 2 individus observés au total en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
<b>Orthoptères</b>									
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	-	LC	DZ	Espèce affectionnant les milieux arbustifs thermophiles, haies, lisière, friches. Espèce présente sur la commune au niveau de la décharge communale (partie nord-ouest de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Criquet de la Palène <i>Stenobothrus lineatus</i>	-	-	LC	-	NT	-	Espèce plutôt thermophile présente sur des milieux secs et chauds comme des pelouses calcicoles, des friches calcaires ou sur les bords de chemin. Espèce présente sur la commune au niveau du centre national de tir sportif (partie nord de la commune) : 1 individu observé en 2022.	Moyen	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxylic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)



Criquet de la Palène



Petite Tortue

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 *Le cortège forestier*

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et de clairière que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces comme le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*), la Grande tortue (*Nymphalis polychloros*), le Citron (*Gonepteryx rhamni*), le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*). Sur des milieux plus thermophiles, on retrouve le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*).

#### 7.1.3.2 *Le cortège prairial*

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme le Procris (*Coenonympha pamphilus*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) et le Grillon champêtre (*Gryllus campestris*). On peut également citer en périphérie de ce cortège des espèces thermophiles comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), l'Œdipode turquoise (*Œdipoda caerulescens*) et le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*), et des espèces ubiquistes, vivant dans des habitats très variés, comme le Vulcain (*Vanessa atalanta*), la Petite tortue (*Aglais urticae*), le Machaon (*Papilio machaon*), la Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) et la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

#### 7.1.3.3 *Le cortège aquatique ou humide*

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte, dans lequel se localise l'habitat aquatique, peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de leur affinité écologique.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces d'eau stagnante ou très faiblement courante, comme l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) et l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*), l'Agrion de Vander Linden (*Erythromma lindenii*).

Un cortège d'espèces d'eau courante est également présent, avec des espèces comme le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*) et le Gomphe à forceps (*Onycogomphus forcipatus*). Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation rivulaire, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme l'Œdipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*) ou le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*).



Bras mort de l'Indre favorable aux odonates



Secteur favorable aux espèces d'insectes thermophiles



Pâturage favorable aux orthoptères et aux lépidoptères communs



Secteur favorable aux espèces des milieux buissonnants



Eau stagnante favorable aux odonates

#### 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

##### 7.1.4.1 Les rhopalocères

31 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence d'1 espèce patrimoniale en 2022 : la Petite tortue. Cette espèce patrimoniale peut être localisée sur une grande partie de la commune dans des milieux très variés où pousse l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) : friches, bord des ruisseaux, chemins et lisières forestières, jardins, terrains vagues...

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 1 espèce patrimoniale et protégée présente dans la bibliographie n'a pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Cette espèce est jugée présente sur la commune d'Etretchet au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de cette espèce (vallée de l'Indre). Elle sera prise en compte dans les préconisations de gestion.

Au regard des espèces contactées sur ce secteur, aucun secteur ne présente un enjeu particulièrement important au sein de la commune d'Etretchet dans la conservation des rhopalocères. On notera toutefois que la vallée de l'Indre et notamment les prairies humides peuvent présenter un intérêt plus marqué pour les espèces patrimoniales de rhopalocères.

#### 7.1.4.2 Les odonates

17 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet. Aucune des espèces observées n'est protégée ou patrimoniale en France ou en région Centre-Val de Loire. Il en résulte qu'aucun enjeu particulier n'a été mis en évidence pour de groupe lors des inventaires 2022.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 3 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), Gomphe semblable (*Gomphus simillimus*) et Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces trois espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etretchet (vallée de l'Indre) au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.3 Les orthoptères

23 espèces ont été inventoriées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet. Aucune des espèces observées n'est protégée en France. En revanche, on notera la présence de 2 espèces patrimoniales en 2022 : le Phanéroptère méridional, le Criquet de la Palène. Cette dernière espèce patrimoniale est localisée au niveau des végétations thermophiles comme les pelouses calcicoles, les friches calcaires. Ces milieux présentent un enjeu de conservation évalué à moyen.

A travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 6 espèces patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes en 2022 : Criquet de Barbarie (*Calliptamus barbarus*), Méconème fragile (*Meconema meridionale*), Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*) et Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces six espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etretchet au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

#### 7.1.4.4 Les coléoptères saproxylophages

Aucun coléoptère saproxylophage protégé et/ou patrimonial n'a été mis en évidence lors des inventaires menés au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet et des observations opportunistes faites sur le reste de la commune.

On notera toutefois que la base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021 signale la présence de deux coléoptères protégés et/ou patrimoniaux sur la commune : le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant. Ces espèces sont jugées comme pouvant être encore présentes en 2022 sur la commune d'Etretchet au regard des habitats disponibles et des

connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et de juin 2022, trois espèces d'amphibiens et un groupe d'espèces ont été contactées au sein de la commune : le Crapaud calamite, le Triton palmé, le Triton crêté et le complexe des Grenouilles « vertes » (on notera que ce complexe regroupe trois espèces difficilement distinguables sur le terrain : *Pelophylax ridibundus*, *P. kl. esculentus* et *P. lessonae*). Il est toutefois probable qu'une grande partie d'entre elles correspondent à *P. kl. esculentus*. Ainsi, seul ce taxon a été retenu dans la suite de cette analyse.

Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune d'Etrechet représente environ 21 % de la diversité départementale (19 espèces connues dans l'Indre).

### 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les quatre espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	NT	DZ	Espèce pionnière appréciant les habitats ouverts et ensoleillés à substrat meuble et à végétation basse et discontinue. Très bien adapté aux sites anthropisés comme les friches, carrières, chantiers... Les sites de ponte sont généralement temporaires : mare, bassin, flaque, ornière, bras mort, queue d'étang... Espèce se reproduisant au niveau de la décharge communale : observation en 2022 de nombreux têtards et de quelques pontes.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	An. V	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							Espèce présente sur la commune au niveau de l'ensemble des zones aquatiques : 14 individus adultes ou juvéniles observés en 2022.		
Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Urodèle ubiquiste, il fréquente toutes sortes de milieux aquatiques, temporaires ou permanents. Ses habitats terrestres présentent souvent une composante boisée. Espèce présente sur la commune au niveau des points d'eau stagnante, notamment au niveau du lieu-dit « les Godiers » (nord-est de la commune) : 3 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (RÉSEAU PARTICIPATIF)
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	NT	DZ	Grand triton exigeant préférentiellement des mares permanentes, profondes et étendues. L'habitat terrestre est constitué des boisements, des fourrés et des haies alentours. Espèce présente sur la commune d'Etrechet au niveau d'une mare au niveau du lieu-dit « les Godiers » (nord-est de la commune) : 5 individus observés en 2022.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (IUCN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Crapaud calamite (têtards et pontes)



Triton crêté

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

#### 7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares permanentes, relativement profondes, végétalisées, bien exposées, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement). Ces habitats sont notamment favorables pour le Triton crêté.

On notera que les points d'eau peu profonds temporaires sur sols perturbés nus ou à végétation rase sont favorables aux espèces pionnières comme le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué. Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception notamment du Crapaud épineux/commune et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau et notamment l'Indre sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».



Flaques favorables aux espèces pionnières d'amphibiens



Zone inondée du bassin favorable aux amphibiens pionniers



Méandre de l'Indre peu favorable aux amphibiens



Fossé humide favorable aux amphibiens

### 7.2.3.2 *Les habitats terrestres*

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».



Haie favorable au déplacement des amphibiens



Fourrés favorables à l'hivernage des amphibiens



Végétation rivulaire favorable au déplacement et à l'hivernage de certaines espèces d'amphibiens

#### 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- 4 espèces protégées d'amphibiens ont été observées sur ou aux abords des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet. Trois de ces espèces sont considérées comme « quasi-menacées » sur les listes rouges nationale et/ou régionale : le Triton crêté, la Grenouille commune et le Crapaud calamite. Les autres espèces inventoriées sont non menacées en Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, les habitats favorables au Triton crêté présentent un enjeu fort de conservation et ceux favorables au Crapaud calamite, un enjeu moyen sur la commune d'Etretchet. Les autres espèces identifiées ne présentent qu'un faible enjeu de conservation.
- 4 espèces protégées et patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes au cours des passages réalisés en 2022 : Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces quatre espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etretchet au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion. Le Pélodyte ponctué a été observé en 2023 au sein de la Martinerie.

---

L'ensemble des boisements, des haies et des fourrés présents sur la commune d'Etretchet sont favorables à l'hivernage d'amphibiens. Ces habitats et notamment les secteurs favorables au Triton crêté (observé en 2022) présentent un enjeu fort de conservation. Il va de soi que les milieux aquatiques permettant la reproduction de cette espèce de triton présentent également un fort intérêt de conservation. On notera que les secteurs favorables au Crapaud calamite (observé en 2022) présentent eux un enjeu moyen de conservation.

---

### 7.3 Reptiles

### 7.3.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, trois espèces de reptiles ont été observées au sein de la commune : le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies et la Vipère aspic. Ces espèces sont protégées en France à des degrés divers (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune d'Etrechet représente environ 30 % de la diversité départementale (10 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les trois espèces de reptiles recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Espèce présente sur la commune en lisière de boisements : au total, 5 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Espèce ubiquiste fréquentant une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Espèce présente sur de nombreux secteurs de la commune (lisières de boisements, milieux anthropiques...): 15 individus observés en 2022.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les broussailles, les friches, les haies et en lisières des taillis bien exposés au soleil. Présente sur la commune au niveau des prairies communales dans bords de	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							l'Indre : 1 individu observé en 2022.		

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Lézard à deux raies



Lézard des murailles



Vipère aspic

### 7.3.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Au niveau de la commune d'Etretchet, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de deux milieux :

- Les milieux anthropiques (décharge, gravas...) ;
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### 7.3.3.1 Les milieux anthropiques

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, la décharge mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

#### 7.3.3.2 Les écotones

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisements ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. Les écotones sont bien représentés au niveau de la commune d'Etretchet. On y retrouve notamment la Vipère aspic, le Lézard à deux raies...



Habitat anthropique favorable aux reptiles



Lisière de haie favorable aux reptiles

#### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 3 espèces protégées de reptiles ont été observées au sein des cinq zones prospectées sur la commune d'Etretchet. Ces trois espèces restent communes et non menacées en région Centre-Val de Loire et en France.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles ne présente qu'un faible enjeu de conservation sur la commune d'Etretchet.
- 4 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie viennent compléter les observations de l'année 2022 : Orvet fragile (*Anguis fragilis*), Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces quatre espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etretchet au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout les écotones bien exposés, notamment les haies, les lisières des boisements, des fourrés et ronciers, des étangs, des cours d'eau et des fossés... Les habitats favorables à la Couleuvre vipérine et à la Couleuvre d'Esculape seront à privilégier au regard du statut de rareté de l'ensemble des espèces présentes ou potentielles.

---

## 7.4 Oiseaux

### 7.4.1 Résultats de prospection

Lors des inventaires, 61 espèces d'oiseaux ont été observées en période de reproduction sur la commune d'Etretchet. Parmi les espèces observées, 44 sont protégées au niveau national. Les autres espèces nicheuses observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

Cinq espèces sont également d'intérêt communautaire : le Martin-pêcheur d'Europe, l'Œdicnème criard, le Busard Saint-Martin, la Pie-grièche écorcheur et le Milan noir.

Le nombre d'espèces d'oiseaux en période de nidification observées en 2022 sur la commune d'Etretchet représente environ 36,3 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

23 espèces sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire. A l'exception du Traquet motteux, toutes sont nicheuses (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales observées en période de reproduction

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Espèce affectionnant les milieux agricoles ainsi que les milieux herbacés très ouverts. Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 17 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	LC	DZ ss cond.	Espèce se rencontrant au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Espèce pouvant nicher au niveau de la vallée de l'Indre. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés principalement des individus en chasse.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Œdicnème criard <i>Burhinus oedicephalus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce affectionnant les milieux secs avec un paysage présentant des zones de végétations rase et clairsemée, d'aspect	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							steppique (bocage, culture, prairie ou pâture rase, friche, steppe, pelouse sèche, naturelle ou artificielle (aérodrome, terrain militaire, golf, carrière) ainsi que les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte. Espèce pouvant nicher au niveau des secteurs à végétation rase ou dans les cultures à large inter-rangs. En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés notamment sur le secteur « Mardelles communales nord ».		
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Oiseau assez éclectique fréquentant parcs urbains, jardins, vergers, haies, lisière des bosquets et des ripisylves. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (ripisylves, haies, jardins, lisières). En 2022, 9 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières des forêts, les broussailles, les taillis, les grandes haies, les parcs et les jardins. Espèce pouvant nicher sur divers secteurs de la commune (haies, jardins, lisières). En 2022, 4 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	NT	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les milieux cultivés (blé et orge d'hiver). Cependant, certaines régions accueillent encore une majorité de couples dans des milieux naturels, et certaines populations restent inféodées à des milieux tels que les landes ou les clairières forestières. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures de céréales (blé, orge) présentes sur la	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							commune. En 2022, 1 contact de l'espèce en chasse a été réalisé.		
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i>	-	-	NT	LC	LC	DZ ss cond.	Espèce affectionnant les champs de blés, les prairies et cultures ouvertes de céréales (blé, avoine, orge, seigle, de luzerne, ou de pois, voire de lin ou de colza). Elle aime les sols frais, bien drainés, mais pas trop secs, et évite arbres, arbustes ou taillis trop serrés. Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les grands espaces herbacés, surtout naturels mais aussi exploités par l'homme, steppes herbeuses, landes, particulièrement militaires, côteaux herbeux, parties enherbées des plateaux, prairies extensives, grandes pâtures, parcelles de céréales et leurs marges incultes... Espèce pouvant nicher au sein des cultures et des zones prairiales de la commune. En 2022, 9 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau affectionnant les zones découvertes, cultivées ou non, avec haies, buissons, bocages ou lisières de bois. Espèce pouvant nicher au sein des zones bocagères de la commune. En 2022, 8 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères. L'habitat de l'espèce va des espaces les plus ouverts (openfield agricole) aux milieux semi-ouverts les plus divers	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
							(bocage, prés-bois, espaces urbanisés...). Espèce nichant notamment au niveau des pylônes haute tension traversant la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés, principalement des individus en chasse.		
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les bâtiments agricoles (granges, écuries, fermes,) et les maisons. Espèce pouvant nicher au niveau des fermes de la commune notamment. En 2022, 45 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les milieux semi-ouverts présentant des buissons bas épineux, des perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, de zones herbeuses et de gros insectes. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Oiseau assez ubiquiste ; il occupe tous types de milieux ouverts parsemés de buissons et d'arbres. Espèce pouvant nicher sur la commune sur de nombreux secteurs. En 2022, 9 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs, les jeunes plantations de conifères, les coupes à blanc, les hautes herbes avec des buissons épars, souvent au bord des cours d'eau. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 2 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	VU	DZ ss cond.	Espèce s'installant généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Elle affectionne les ripisylves et les pentes boisées dominants les cours d'eau, ainsi que les haies bocagères des zones humides. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau de la vallée de l'Indre. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	-	-	NT	VU	EN	DZ	Espèce des milieux très ouverts et le plus souvent humides, se reproduisant dans des habitats assez divers qui ont en commun une vue dégagée, un sol meuble et profond et une grande diversité végétale. Espèce non nicheuse sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé en mai mais l'espèce n'a pas été revue ensuite.	Faible (non nicheur)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	NT	NA	-	Oiseau affectionnant les espaces ouverts à végétation rase (moins de 10 cm) et éparse. Espèce non nicheuse sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé (migrateur tardif).	Faible (migration)	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Perdrix grise <i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fortement inféodée aux plaines agricoles. Elle apprécie notamment les mosaïques de cultures diversifiées, comprenant des céréales d'hiver, avec des zones refuges (haies, buissons...). Espèce pouvant nicher au niveau des cultures sur la commune. En 2022, 3 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux, mais pas trop. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 19 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et d'espaces dégagés riches en plantes herbacées où il peut se nourrir. Espèce pouvant nicher sur la commune notamment au niveau des zones d'habitations présentant des espaces verts. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 5 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE et RÉSEAU PARTICIPATIF)
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses qu'elle trouve dans les stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrus des milieux transitoires ou dégradés... Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 6 contacts de l'espèce ont été réalisés.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant généralement les milieux ouverts et bocagers situés à proximité des constructions humaines. Espèce pouvant nicher sur la commune. En 2022, 1 contact de l'espèce a été réalisé.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF ; DZ ss cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

Tableau 9 : Répartition des espèces d'oiseaux par cortèges

Répartition des espèces d'oiseaux observées par cortèges				
Milieux boisés	Milieux semi-ouverts (arbustifs)	Milieux urbains	Milieux aquatiques	Milieux ouverts
27 espèces	11 espèces	7 espèces	7 espèces	9 espèces

#### 7.4.3.1 *Le cortège des milieux boisés*

En dehors des zones bocagères au niveau de la vallée de l'Indre, les milieux boisés sont peu représentés sur la commune. C'est pourtant au sein de ce cortège que l'on retrouve l'une des plus importantes diversités d'espèces sur la commune.

5 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieu (Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Faucon crécerelle, Milan noir, Tourterelle des bois).

---

Au regard des espèces contactées et de la faible représentation des milieux boisés sur la commune, les secteurs boisés présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des prairies pâturées de la commune (zone bocagère). Les espèces rencontrées sur ce type de milieu présentent toutes un enjeu particulier. On notera ainsi la présence au sein de ce cortège de 6 espèces patrimoniales : Bruant jaune, Pie-grièche écorcheur, Linotte mélodieuse, Locustelle tachetée, Tarier pâle, Fauvette des jardins.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu moyen à fort de conservation.

---

#### 7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains*

Les milieux anthropiques sont présents principalement au niveau du village d'Étrechet mais également de manière homogène sur l'ensemble de la commune par petits « patchs ». Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Ce cortège regroupe néanmoins moins d'une dizaine d'espèces. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

3 espèces patrimoniales pouvant nicher sur la commune ont été répertoriées dans ce type de milieu (Hirondelle rustique, Serin cini, Effraie des clochers).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

---

#### 7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent au niveau de la vallée de l'Indre mais également au niveau des quelques plans d'eau et mares de la commune.

Les espèces inféodées à ces milieux sont peu fréquentes et peu abondantes lors des inventaires réalisés. Seules deux espèces patrimoniales ont ainsi été identifiées. Le Martin pêcheur d'Europe pouvant nicher au niveau de la vallée de l'Indre et le Courlis cendré (non nicheur sur la commune).

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu fort de conservation notamment au niveau de la vallée de l'Indre.

---

#### 7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts et notamment les espaces cultivés recouvrent une grande partie de la commune. Quelques prairies en contexte bocagers sont également présentes. On notera que lors des inventaires de terrain, la diversité d'espèces la plus importante a été observée sur ce type de milieu. Elle reste néanmoins faible avec 6 espèces observées.

Toutefois, l'ensemble de ces 6 espèces sont identifiées comme patrimoniales et, pour la plupart, peuvent nicher sur la commune (Alouette des champs, Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Bruant proyer, Perdrix grise). Seul le Traquet motteux n'est pas nicheur sur la commune ; il s'agissait d'un migrateur tardif.

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple l'Hirondelle rustique à la recherche d'insectes.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs ouverts présentent un enjeu globalement moyen de conservation.

---

#### 7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- 61 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune d'Etretchet en période de reproduction. Au niveau réglementaire, 44 sont protégées au niveau national et 5 sont d'intérêt communautaire (Martin-pêcheur d'Europe, Œdicnème criard, Busard Saint-Martin, Pie-grièche écorcheur et Milan noir).
- L'ensemble des espèces observées soit 23 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont 9 sont « vulnérables » sur les listes rouges nationale ou régionale (Martin-pêcheur d'Europe, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Courlis cendré (non nicheur), Serin cini, Tourterelle des bois, Milan noir).
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un enjeu moyen à fort de conservation sur la commune d'Etretchet.
- Grâce à la synthèse bibliographique, complémentaire à cet inventaire, donnant à un temps t, sur certaines zones, une image de la commune, 15 espèces patrimoniales présentes en période de reproduction dans la bibliographie se rajoutent : Martinet noir, Chevêche d'Athéna, Cigogne noire (en alimentation), Busard des roseaux, Busard cendré, Hirondelle de fenêtre, Pic épeichette, Pic noir, Élanion blanc, Faucon hobereau, Alouette lulu, Bondrée apivore (en alimentation), Pouillot fitis, Huppe fasciée, Vanneau huppé (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etretchet au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Le cortège d'espèces des milieux boisés et arbustifs représente un enjeu moyen à fort de conservation au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux urbains représente un enjeu de conservation globalement moyen au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux humides représente un enjeu de conservation fort mais sectorisé au niveau de la vallée de l'Indre au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

Le cortège d'espèces des milieux ouverts représente un enjeu moyen de conservation au regard de son potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales.

---

## 7.5 Mammifères (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées entre les mois de mai et d'août, cinq espèces de mammifères terrestres ont été observées au sein de la commune : Chevreuil européen, Hérisson d'Europe, Lièvre d'Europe, Fouine, Sanglier. L'une de ces espèces (le Hérisson d'Europe) est protégée en France (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NOR : DEVN0752752A)).

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune d'Etrechet représente environ 10,4 % de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre) (source : Indre Nature).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Une espèce de mammifères terrestres recensés est protégée. On notera en revanche qu'aucune espèce patrimoniale n'a été identifiée sur la commune.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 10 : Mammifères patrimoniaux et/ou réglementés

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét.			
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins. Espèce présente sur l'ensemble de la commune en dehors des zones de culture intensive : 2 indices de présence de l'espèce observés en 2022 (individus écrasés).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Légende :

- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères, on distingue 2 types d'habitats :

- Les milieux forestiers (bocage) / ripisylves ;
- Les milieux ouverts.

#### 7.5.3.1 *Les milieux forestiers (bocage) / ripisylves*

Les boisements présents sur la commune se concentrent principalement au niveau de la vallée alluviale de l'Indre sous la forme d'un bocage (partie ouest de la commune). En dehors de ce secteur, les milieux forestiers sont quasi absents de la commune. Seuls quelques petits bosquets ou bois répartis de manière épars sur la commune sont présents.

Le Chevreuil européen occupe généralement ce type de milieu. Le Sanglier est observable sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement). Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied, de transit et aussi comme site de reproduction).

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers (bocages) / ripisylves présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune. De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen vient s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un faible enjeu de conservation pour les mammifères.

---

#### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères

- 5 espèces sont recensées sur la commune, dont 1 est protégée en France : le Hérisson d'Europe. Aucune des espèces inventoriées en 2022 n'est considérée comme patrimoniale.
- 3 espèces patrimoniales et/ou protégées présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations directes sur la commune au cours des passages réalisés : Ecureuil roux, Loutre d'Europe, Lapin de garenne (source : base de données d'Indre Nature entre 2007 et 2021). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune d'Etrechet au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères représente un enjeu de conservation faible à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

---

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est faible pour les mammifères terrestres et fort pour les mammifères semi-aquatiques.

---

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

Au cours des prospections réalisées en période estivale, 11 espèces et 4 groupes d'espèces de chauves-souris ont été contactées au sein de la commune.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune d'Etrechet est moyenne, avec au moins 44 % des 25 espèces connues dans l'Indre.

### 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France et 7 présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial et/ou leur activité sur la commune.

Tableau 11 : Espèces de chiroptères remarquables observées

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	V U	L C	N T	DZ	Espèce typiquement forestière et bocagère. Contactée en 2022 au niveau des lisières de la vallée de l'Indre (Prairies communales et Décharge) et du plateau cultivé (Plaines Oiseaux et messicoles).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	LC	N T	L C	-	Espèce ubiquiste qui chasse dans différents types de milieux. Contactée avec certitude en 2022 au niveau de la décharge. Groupe d'espèces contacté sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Art. 2	LC	L C	N T	DZ	Espèce typique des milieux aquatiques. Contactée avec certitude en 2022 dans les prairies communales des bords de l'Indre. Groupe d'espèces contacté sur les 2 points de la vallée.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Murin à oreilles échanquées <i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	L C	L C	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Colonie probable dans les combles d'un pavillon du bourg. Groupe d'espèces contacté sur les 2 points de la vallée.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Grand murin <i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	L C	L C	DZ	Espèce de bocage et de forêt. Contacté avec certitude en 2022 dans les prairies communales des bords de l'Indre. Groupe d'espèces contacté sur les 2 points de la vallée.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	LC	N T	N T	DZ	Espèce arboricole typique plutôt forestière qui chasse en altitude. Contactée avec certitude dans le site Plaines Oiseaux et messicoles. Le groupe d'espèces est contacté sur 3 points d'écoute (Prairies communales, Décharge et Plaines Oiseaux et messicoles).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF			
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	LC	V U	N T	DZ	Espèce arboricole typique assez ubiquiste qui chasse en altitude. Contactée avec certitude sur les sites Mardelles nord, Prairies communales et Plaines Oiseaux et messicoles.	Fort	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	L C	L C	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée sur le 2 points de la vallée de l'Indre. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (exception du Bassin communal).	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	LC	N T	N T	DZ	Espèce migratrice plutôt forestière. Contactée sur le 2 points de la vallée de l'Indre. Le groupe d'espèces est contacté sur 4 points d'écoute (exception du Bassin communal).	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	LC	N T	L C	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée sur tous les points d'écoute.	Moyen	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	L C	D D	DZ	Espèce plutôt forestière. 1 individu observé dans l'église. Le groupe d'espèces est contacté sur le 2 points de la vallée de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	L C	L C	-	Espèce plutôt ubiquiste. Le groupe d'espèces est contacté sur le 2 points de la vallée de l'Indre.	Faible	Prospections terrains 2022 (BIOTOPE)

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 12 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Milieux aquatiques	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bocager et forestier	Anthropique	Cavernicole

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Ubiquiste	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Anthropique
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique / Arboricole	Anthropique / Cavernicole
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Bocager et forestier	Arboricole / Anthropique	Arboricole / Cavernicole / Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique / Cavernicole

La Noctule commune est une espèce plutôt ubiquiste mais essentiellement arboricole. Elle est classée vulnérable à l'échelle locale et son comportement de vol en altitude la rend très sensible aux éoliennes.

Les cortèges bocager/forestier et des milieux aquatiques intègrent les espèces les plus exigeantes mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, des espèces comme le Grand murin ou le Murin à oreilles échancrées gîtent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : château, mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés alentours. Pour les espèces, et notamment les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

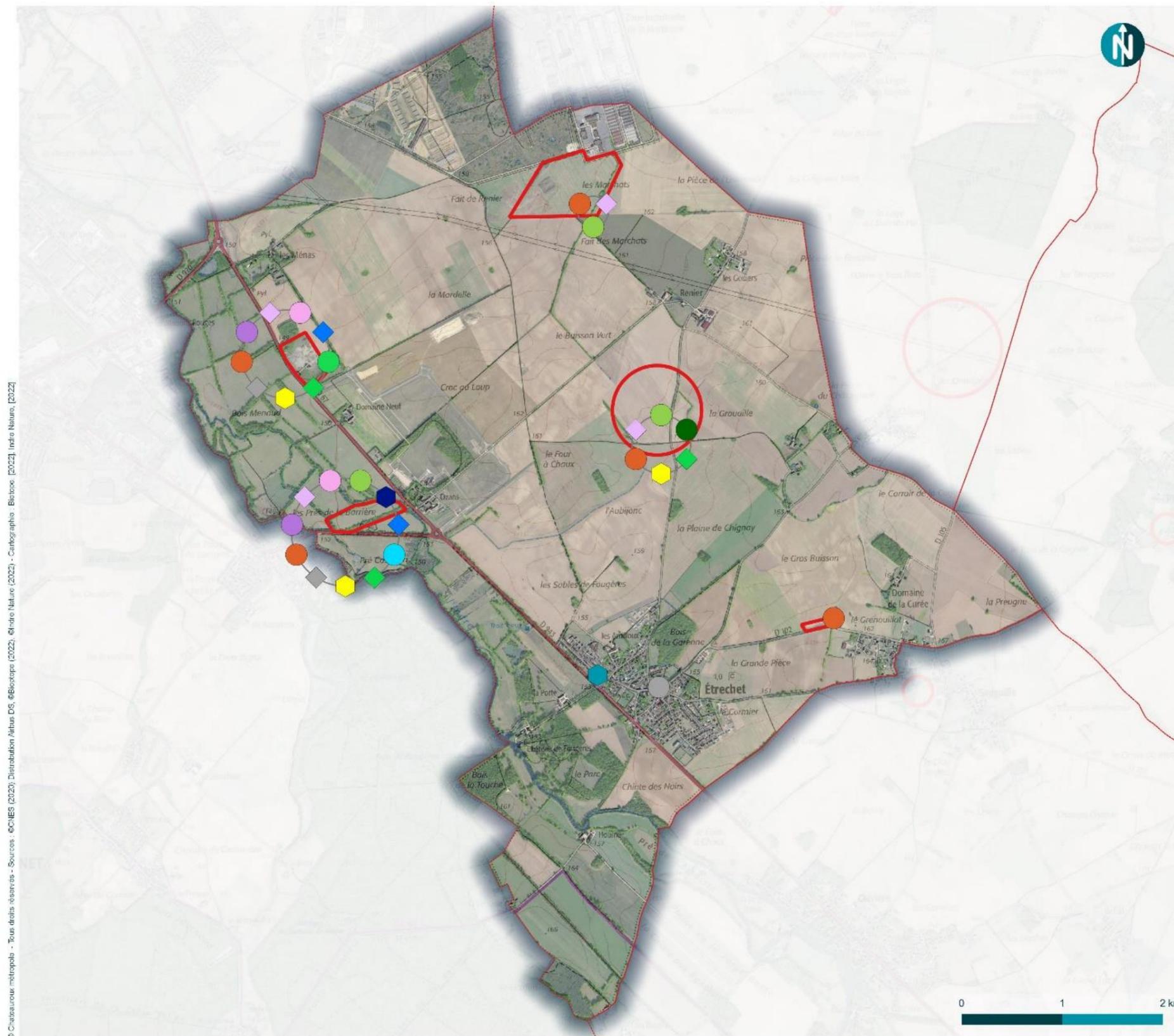
#### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 11 espèces et 4 groupes d'espèces recensés sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- Les bâtiments de la commune abritent au moins 2 gîtes pour les espèces suivantes : Murin à oreilles échancrées et Oreillard gris.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé fort.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est fort pour les chauves-souris.

---



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés - Sources : © CINES (2020) Distribution Atlas DS, © Biotopie (2022), © Indre Nature (2022), © Indre Nature (2022) - Cartographie : Biotopie (2022), Indre Nature (2022)



## Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Taxons contactés en 2022

- Barbastelle d'Europe
- Sérotine commune
- Murin de Daubenton
- Grand murin
- Noctule de Leisler
- Noctule commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Pipistrelle de Nathusius
- Pipistrelle commune
- Groupe Sérotine commune / Noctules
- Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
- Groupe Oreillard roux / gris
- Murins indéterminés
- Murin à oreilles échanquées
- Oreillard gris



Carte 7 : Cartographie des chiroptères recensés sur la commune.

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels - supports des trames écologiques - ont été prospectés dans le cadre de cette étude.

Les espaces de bonne qualité sont très dispersés et les connexions entre eux sont parfois ténues. Ils correspondent majoritairement à des végétations humides ou amphibies ainsi qu'à des milieux boisés se localisant au niveau des cours d'eau (corridor linéaire) ou au niveau d'étangs ou zones humides isolées (éléments relais ou « pas japonais »).

La vallée de l'Indre forme un continuum majeur occupant l'ouest du territoire et alliant trame verte et trame bleue. Une connexion est envisagée avec le réservoir de biodiversité de la Martinerie à travers le plateau agricole. Le projet de parc d'activité d'Ozans devra impérativement prendre en compte ce corridor et préserver et aménager des espaces supports au déplacement des espèces.

Les autres éléments des trames vertes et bleues sont présents sous forme de mosaïques (boisements, prairies, mares...) au sein d'une matrice agricole dominée par les grandes cultures. Leur état est gradué de « bon » à « dégradé ».

Les secteurs de grandes cultures et la zone urbanisée constituent des obstacles majeurs.

## 9 Synthèse des enjeux écologiques

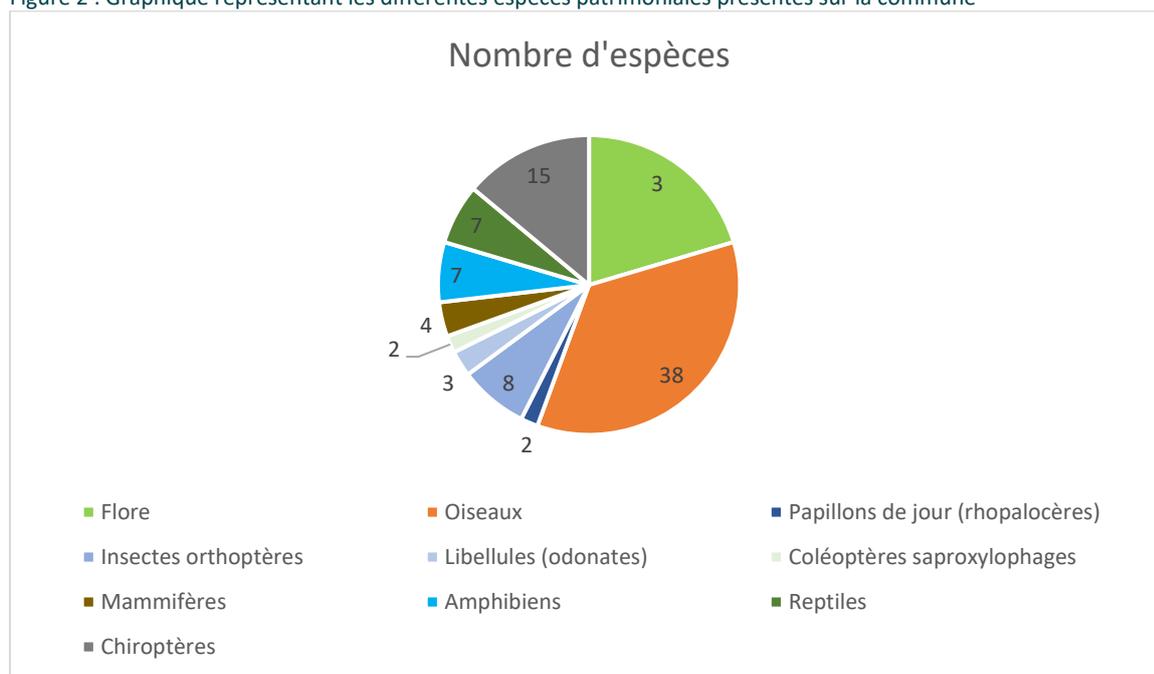
La commune d'Etretchet, située à la limite du Boischaud Sud et de la Champagne Berrichonne, est marquée par une dominance des milieux cultivés et par la vallée de l'Indre. Le tissu urbain est réparti de manière éparse sur l'ensemble de la commune.

La commune est concernée par plusieurs zonages de biodiversité :

- 1 site Natura 2000 : FR2400537 « Vallée de l'Indre » (infime portion) ;
- 1 ZNIEFF de type 1 : « Prairies humides du Montet et de Mousseaux » (infime portion) ;
- 3 ZNIEFF de type 2 : « Prairies de la vallée de l'Indre dans l'agglomération castelroussine », « Haut bassin versant de l'Indre » et « Massif forestier de Châteauroux ».

En tout, ce sont 95 espèces patrimoniales qui sont jugées comme présentes sur la commune au regard des inventaires réalisés et de la bibliographie. Le tableau ci-après regroupe le nombre d'espèces patrimoniales observées par groupe taxonomique.

Figure 2 : Graphique représentant les différentes espèces patrimoniales présentes sur la commune



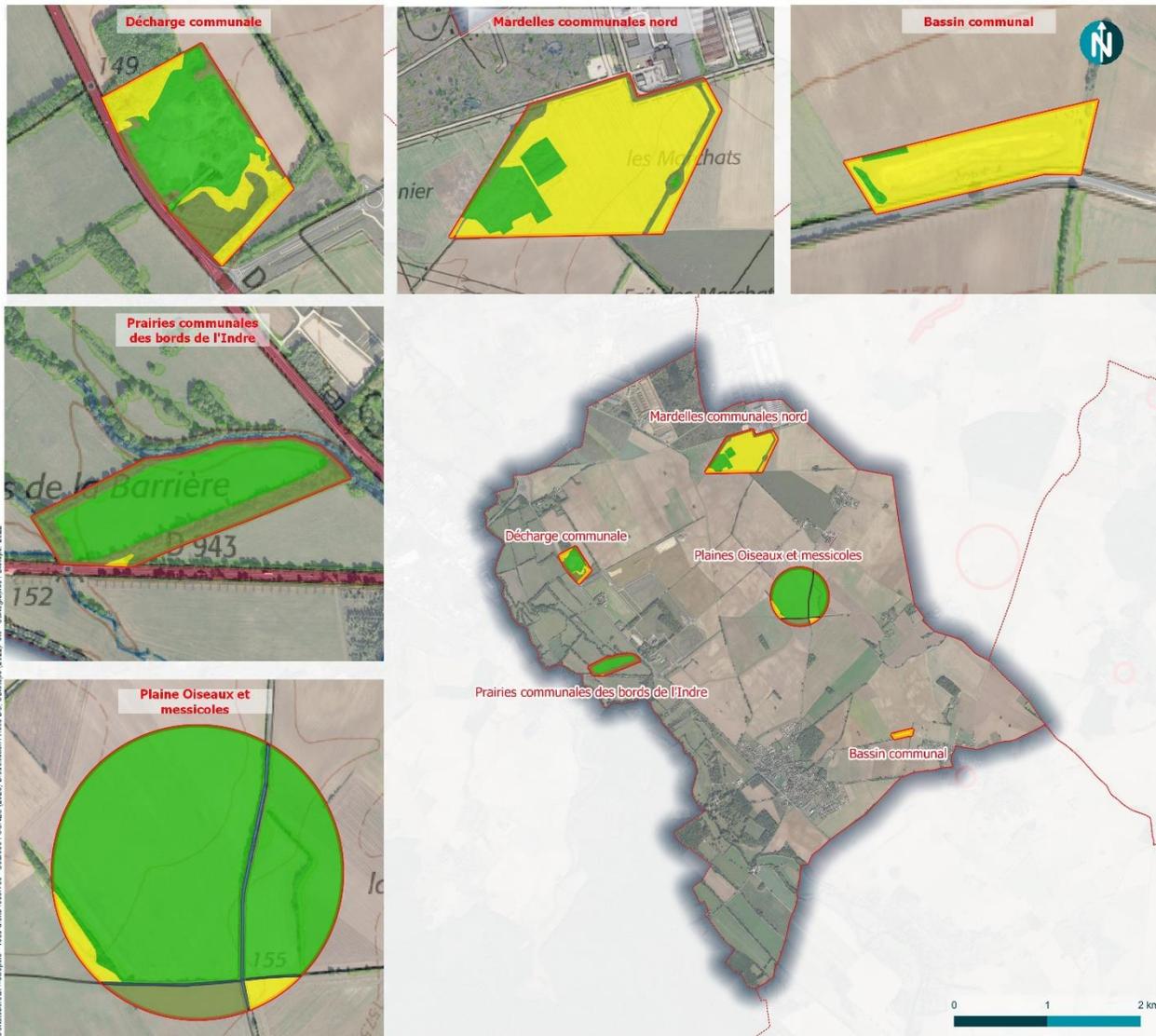
Parmi des espèces, 48 ont été observées par Biotope et / ou par le réseau participatif de l'association Indre Nature. 47 ont été tirées de la bibliographie et ont été jugées présentes sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations terrains.

Les enjeux forts sont associés aux milieux aquatiques et humides, que l'on retrouve au niveau de la vallée de l'Indre (1 habitat d'intérêt communautaire : Herbier des eaux faiblement courantes eutrophes) mais également dans les mardelles dispersées sur le plateau cultivées ou à la Martinerie.

L'ancienne base militaire de la Martinerie, justement, a été largement aménagée ces dernières années (CNT, parc photovoltaïque...) mais il est aujourd'hui indispensable de préserver les derniers espaces naturels de friches, de zones buissonnantes et pionnières sèches et humides ! Ces habitats sont favorables à des cortèges d'espèces patrimoniales à l'instar du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), du Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) ou de la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*).

Les milieux ouverts possèdent également des enjeux localement forts à moyens, due à la présence d'espèces d'oiseaux patrimoniales susceptibles de s'y reproduire, ainsi qu'à la présence de certaines espèces d'insectes et de reptiles. Les affleurements calcaires permettent l'installation d'une flore particulière comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*).

Les milieux boisés et les haies abritent une faune nicheuse patrimoniale conséquente selon les secteurs et sont très favorables aux chiroptères.



**Légende**  
 Délimitation communale  
 Secteurs étudiés

**Enjeu**  
 Très fort  
 Fort  
 Moyen  
 Faible

Carte 8 : Synthèse des enjeux écologiques de la commune

## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 06/07/2023 en présence de Jean-Pierre PASCAUD (conseiller délégué, responsable du service technique), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMME (Biotope) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

---

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune) mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient mis en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. A terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Ce chapitre met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B\_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

### 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune d'Etrechet est sensible à la démarche de l'ABC et bien avancée dans sa démarche de développement durable. L' élu impliqué est très intéressé et actif mais sent un peu seul. M. PASCAUD est volontaire pour rencontrer et échanger avec les autres élus du territoire à ce sujet.

### 10.1.1 Espèces exotiques envahissantes

La commune a déjà traité l'Ambrosie lors d'un apport de terre contaminée dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement en 2021. Une communication a été réalisée sur le site internet.

Le Robinier a bien été planté par un prestataire dans le cadre de l'aménagement du bassin communal. Il sera éliminé et remplacé par des essences locales adaptées. La plantation de la bande nord sera poursuivie pour renforcer ce site.

### 10.1.2 Gestion différenciée

Avec l'aide du CPIE, la commune préserve déjà une bande herbacée au niveau du gymnase et une station d'Orchis pyramidal au niveau du stade (fauche très tardive en septembre). Cette démarche bénéficie de panneaux explicatifs.

La commune a également réalisé des plantations de haies dans le cimetière à l'hiver 2022 mais le taux de participation était faible (6 participants). Indre Nature propose d'être relais de ces actions.

L'école réalise de nombreuses actions en faveur de la biodiversité et du développement durable : hôtels et butte à insectes, gîtes à chauves-souris, potager, récupérateur d'eau de pluie, composteurs... Il y a par ailleurs un projet de dégoudronner la cour d'école.

La commune gère 18 km de chemins de manière extensive (coupe régulière au niveau de la bande passante + 1 fauche / an en septembre-octobre pour les accotements et les fossés / novembre pour les talus). Les haies sont taillées 1 fois par an à l'épareuse. La commune aimerait s'équiper avec un lamier et envisage un prêt de matériel avec les communes voisines du Poinçonnet et Diors mais appelle à un investissement extérieur.

### 10.1.3 Milieux aquatiques et humides

Un programme de restauration des mares de la commune pourrait être engagé à l'instar de la mare des « Godiers », encadrée par Indre Nature pour laquelle 12 personnes ont participé. La mare de « Renier » au sud pourrait être une bonne candidate.

### 10.1.4 Bocage

Le réseau de haies est particulièrement sensible sur ce territoire. Un programme de plantation de haies est proposé par le Pays castelroussin. Toute opportunité de création de haie doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

### 10.1.5 Milieux cultivés, bords de champs et mardelles

Les mardelles constituent une part de l'identité paysagère et écologique de ce secteur (certaines sont identifiées comme « réservoirs de biodiversité »). Cependant, elles sont généralement en contact immédiat avec les cultures (absence de bordure ou « zone tampon ») avec parfois des signes de labour jusqu'à l'effondrement des pentes. On observe parfois des dépôts plus ou moins anciens.

Pour préserver ces milieux et favoriser la biodiversité dans les secteurs de grandes cultures, on peut notamment envisager la mise en œuvre du programme Agrifaune (convention entre

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Chasseurs, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et Office Français de la Biodiversité).

#### 10.1.6 Documents d'urbanisme

La commune prévoit de créer un nouveau centre de tri et un parking.

La commune est concernée par le projet de voie verte sur le tracé de l'ancienne voie ferrée.

Il convient de préserver les derniers milieux naturels intacts de l'ancienne base militaire de La Martinerie. Ce sont des vestiges présentant une mosaïque de friches et fourrés secs et humides accueillant une biodiversité remarquable.

Le projet de parc d'Ozans devra lui aussi prendre en compte la biodiversité car il prend place au sein d'un plateau cultivé constellé de mardelles d'intérêt qui constitue un corridor écologique entre La Martinerie et la vallée de l'Indre !

La commune pratique déjà une extinction de l'éclairage (de 22h30/23h à 6h) et utilise des LED. Une demande de détecteurs a été formulée mais leur mise en œuvre n'était pas possible. La gestion différenciée peut également s'appliquer à l'éclairage et on peut envisager une extinction plus précoce dans les hameaux.

A ce jour, toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage ne sont pas retenus au titre des « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi. Une des préconisations serait que la commune puisse faire le nécessaire pour les cartographier et les préserver en attendant la mise à jour du document (cf. fiche I\_1).

Une veille et une recherche d'éventuels pièges à faune (avaloirs, poteaux creux...) sera menée et des corrections seront apportées.

L'ensemble des haies, des boisements, des mares, des mardelles, des étangs, des chemins, des bords de champs et des espaces verts doivent être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

## 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

Au-delà de préserver l'existant, une stratégie de reconquête et de restauration est nécessaire avec par exemple une démarche de restauration du maillage bocager et un accompagnement du renouvellement des haies existantes afin d'anticiper de leur vieillissement.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUi et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUi.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'actions.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

### 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes d'axes pédagogiques, de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel ;
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes ;
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, tels que les portes ouvertes des serres municipales. En effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir réunir parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement ;
- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux biodiversité de revues municipales et d'agglomération... ;
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "J'accueille la biodiversité dans ma commune" ;
- Identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département ;
- Créer dans chaque commune une « Aire Terrestre Educative ». Ce dispositif de l'OFB inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.
- ...

Pour la commune d'Etrechet, il est prioritaire que les projets soient accompagnés et que les actions déjà réalisées soient valorisées. La communication est essentielle. Une mise en réseau des élus et des agents serait bénéfique pour échanger au sujet des actions, des pratiques, etc...

## 11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 13 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

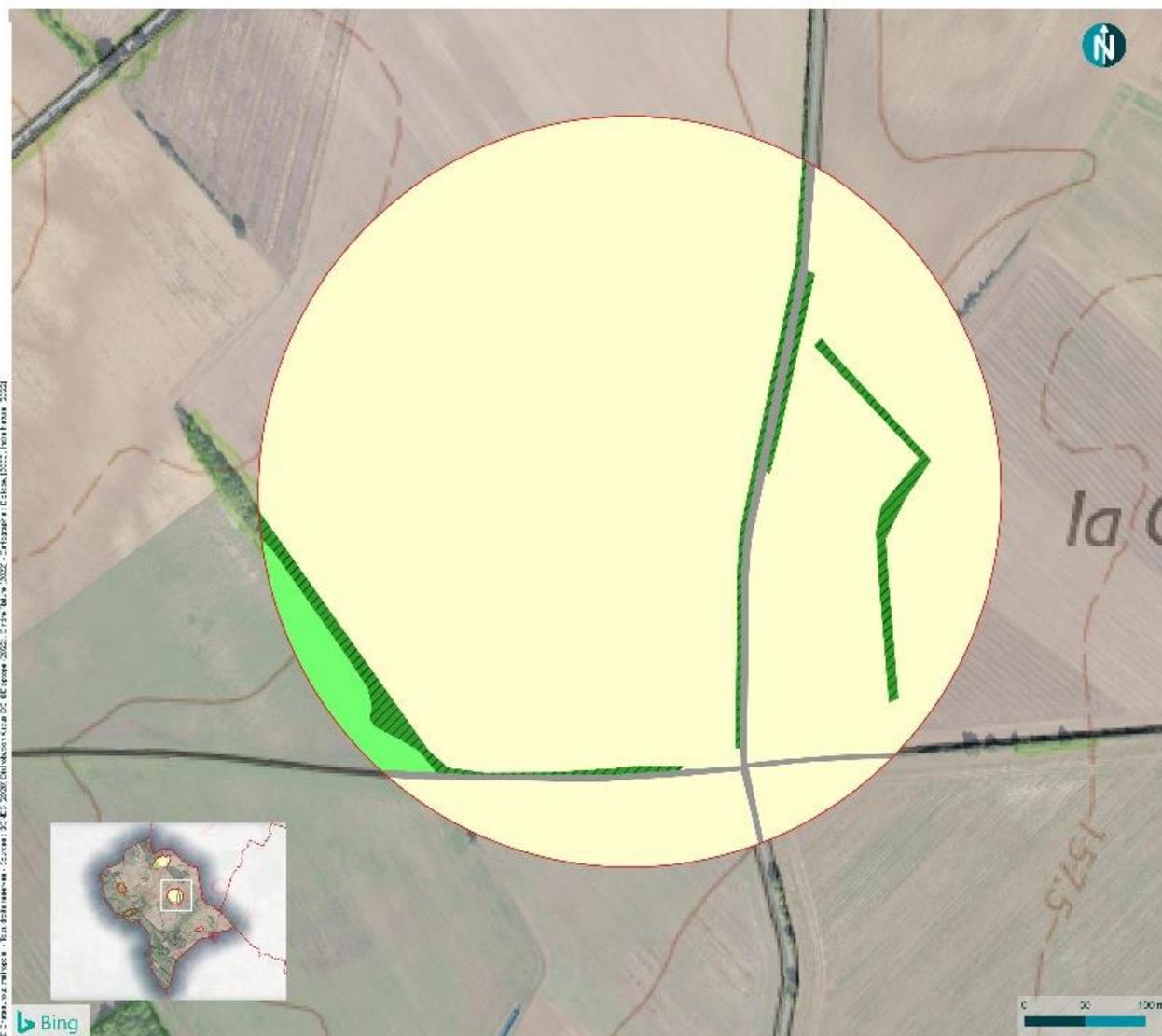
Ce chapitre présente sous forme de fiche synthétique chacun des sites inventoriés.

Chaque fiche reprend les caractéristiques du site (surface, usages, propriétaire et gestionnaire), des photographies, ses enjeux écologiques (Habitats, Espèces végétales à enjeux, Espèces animales patrimoniales, Espèces exotiques envahissantes, Menaces et Commentaires) et les « points de vigilance en lien avec la gestion », renvoyant au catalogue de préconisations.

### 12.1.1 Plaine oiseaux et messicoles

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Plaine oiseaux et messicoles
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	29 ha
Usages	Agriculture, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Chemin enherbé et grande culture</i>	<i>Vestige de haie</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce végétale à enjeu n'est présente sur ce secteur
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Amphibiens</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Reptiles</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Oiseaux</b> : 8 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant proyer, Faucon crécerelle, Linotte mélodieuse, Milan noir, Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre, Tourterelle des bois <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Chiroptères</b> : 4 espèces et 2 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, groupe Sérotine commune / Noctules.

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Plaine oiseaux et messicoles
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur les enjeux	Les enjeux les plus forts sont regroupés au niveau des cultures et des haies. De fait, les cultures sont favorables à la nidification de l'Alouette des champs, espèce à enjeu moyen et observée à de nombreuses reprises au sein de certaines cultures du site. Ce secteur semble également être favorable à la présence de Milan noir, espèce à enjeu de conservation fort. Il a notamment été observé posé sur la zone cultivée au sud. Les haies et boisements possèdent un enjeu modéré du fait de leur bon état de conservation et des espèces qui y ont été contactées, notamment la Pie-grièche écorcheur et un cortège remarquable de chauves-souris (Barbastelle et Noctules commune et de Leisler).
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Préserver les haies existantes et les renforcer – cf. mesure A ;</p> <p>Développer les bords de champs et les bandes enherbées et les gérer de façon adaptée (programme Agrifaune).</p>	
	



  
**CHATEAURoux**  
 Métropole

---

**Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur des plaines à oiseaux et messicoles**  
 Allée de la Broderie - Commune de l'agglomération de Châteauroux

---

**Légende**

-  Commune
-  Secteur étudié

**Habitats naturels**

-  Haies
-  Végétations herbacées mésophiles ou sèches
-  Grandes cultures
-  Zones totalement artificialisées



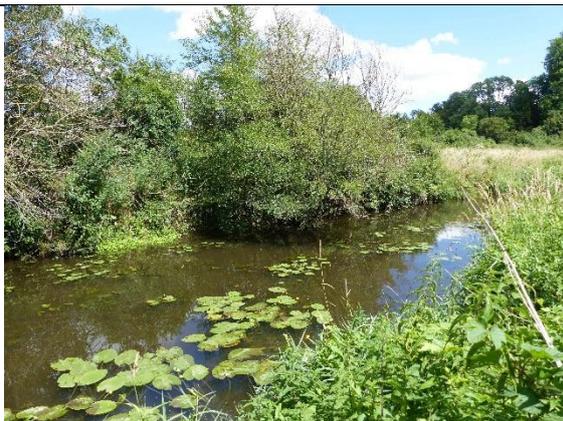




Carte 9 : Cartographie des habitats au niveau du site « Plaine oiseaux et messicoles »



### 12.1.2 Prairies communales des bords de l'Indre

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Prairies communales des bords de l'Indre
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	6,6 ha
Usages	Agriculture (élevage), pêche, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
<i>Bras de l'Indre</i>	<i>Fourrés humides</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Haies Végétations herbacées mésophiles ou sèches Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles Végétations amphibies et aquatiques
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce végétale à enjeu n'est présente sur ce secteur
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes</b> : aucune espèce d'insectes patrimoniaux n'a été recensée sur le secteur <b>Amphibiens</b> : 1 espèce recensée : Grenouille commune <b>Reptiles</b> : 1 espèce recensée : Vipère aspic <b>Oiseaux</b> : 7 espèces observées en période de reproduction : Bruant jaune, Bruant proyer, Chardonneret élégant, Locustelle tachetée, Martin-pêcheur d'Europe, Tarier pâtre, Tourterelle des bois <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur <b>Chiroptères</b> : 7 espèces et 4 groupes d'espèces ont été recensés : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Murin de Daubenton, Noctule commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, groupe Sérotine commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillards indéterminés

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
<b>Commune</b>	Etrechet
<b>Nom du site</b>	Prairies communales des bords de l'Indre
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
<b>Menaces</b>	Eutrophisation et envasement du cours d'eau.
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	<p>Les haies bordant le site possèdent un enjeu fort de conservation. De fait, leur bon état de conservation et leur localisation en bordure de végétations amphibies et aquatiques font qu'elles accueillent un nombre important d'espèces patrimoniales d'oiseaux, mais les rendent également favorables à la présence de chiroptères et de reptiles. On notera notamment la présence du Martin-pêcheur d'Europe, de la Tourterelle des bois et de la Noctule commune, espèces à enjeu fort de conservation.</p> <p>Les végétations amphibies et aquatiques représentent un territoire de chasse pour les espèces d'oiseaux et de chiroptères environnantes.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Un contrôle de la qualité de l'eau du cours est envisageable. Celle-ci permettra de fixer des premières mesures de gestion de la végétation aquatique ;</p> <p>Le chargement en bétail des pâtures est plutôt élevé. Il pourrait être réduit afin permettre une meilleure expression de l'habitat naturel – cf. mesure G.</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div>	



### Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur des prairies communales des bords de l'Indre

Atelier de l'Indre - Communauté de l'agglomération de Châteauroux

#### Légende

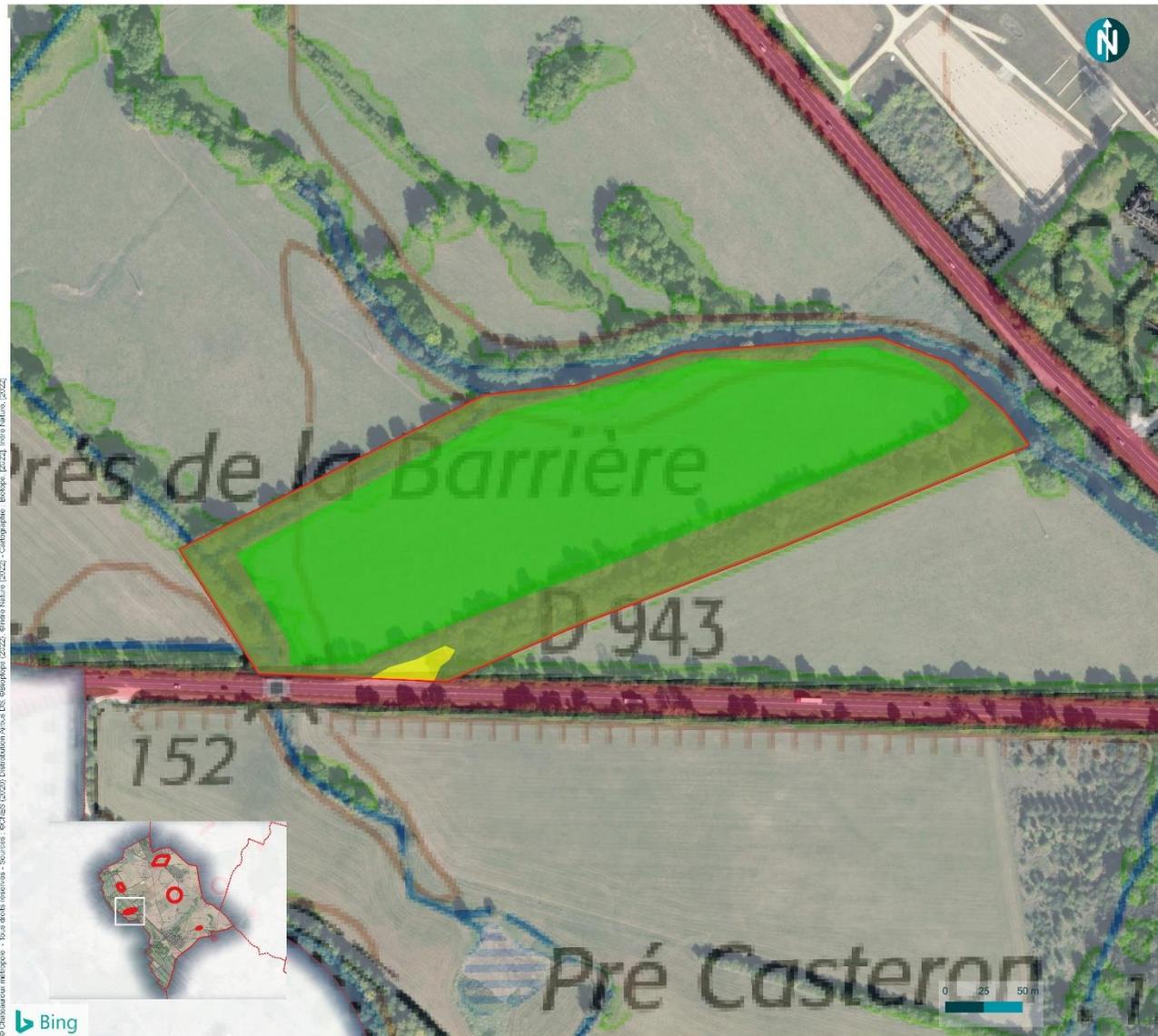
- Commune
- Secteur étudié

#### Habitats naturels

- Haies
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
- Végétations amphibies et aquatiques



Carte 11 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Prairies communales des bords de l'Indre »



## Synthèse des enjeux- secteur des prairies communales des bords de l'Indre

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Chateauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible

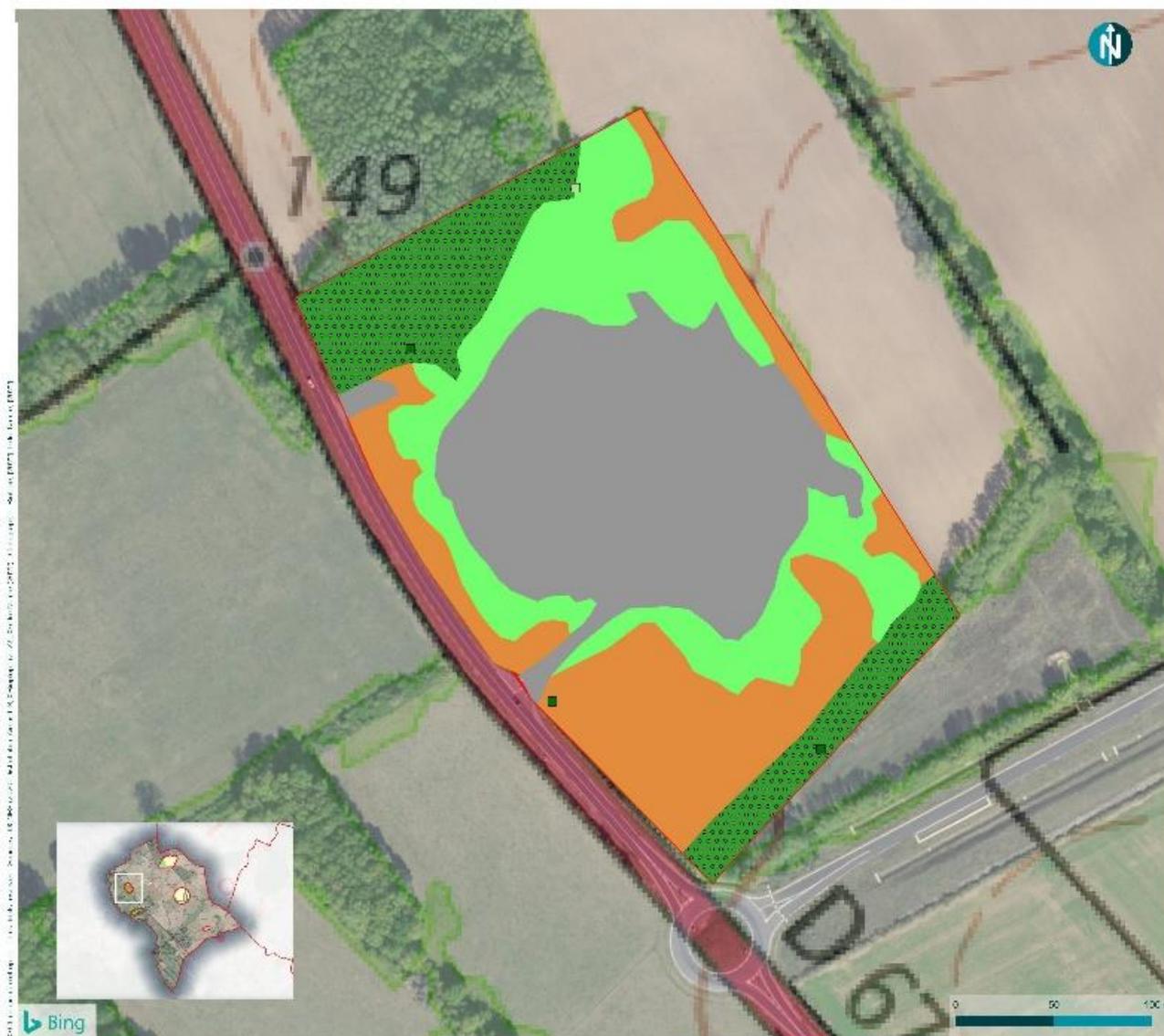


Carte 12 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales des bords de l'Indre »

### 12.1.3 Décharge communale

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Décharge communale
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	6,8 ha
Usages	Décharge
Propriétaire	Public (commune)
Gestionnaire	Public (commune)
	
	<i>Zone rase sèche, dépôts et fourrés</i>
	<i>Flaque utilisée par le Crapaud calamite</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Boisements mésophiles ou secs anthropisés Fourrés mésophiles ou secs landes hautes Végétations herbacées mésophiles ou sèches Zones totalement artificialisées
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site
Espèces animales patrimoniales présentes	<p><b>Insectes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lépidoptères : 1 espèce patrimoniale : Petite tortue</li> <li>▪ Orthoptères : 1 espèce patrimoniale : Mante religieuse</li> </ul> <p><b>Amphibiens :</b> 1 espèce patrimoniale : Crapaud calamite</p> <p><b>Reptiles :</b> 2 espèces patrimoniales : Lézard des murailles et Lézard vert occidental</p> <p><b>Oiseaux :</b> 4 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Bruant jaune, Chardonneret élégant, Fauvette des jardins, Linotte mélodieuse</p> <p><b>Mammifères terrestres :</b> aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur.</p> <p><b>Chiroptères :</b> 5 espèces et 4 groupes d'espèces sont recensés : Barbastelle d'Europe, Sérotine commune, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, groupe Sérotine</p>

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Décharge communale
	commune / Noctules, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius, Murins indéterminés, Oreillards indéterminés
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flore : Renouée du japon, Robinier faux-acacia
Menaces	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site
Commentaires sur les enjeux	<p>Les fourrés sont favorables aux oiseaux ainsi qu'aux reptiles. La configuration des boisements entourant un milieu ouvert procure un habitat de chasse et de transit favorables à 5 espèces et 4 groupes d'espèces de chiroptères. Cette grande diversité faunistique leur procure en enjeu de conservation fort. La Mante religieuse et la Petite tortue sont observées au sein des végétations herbacées conférant à ces prairies un enjeu moyen de conservation.</p> <p>Le Crapaud calamite se reproduit dans les flaques et ornières temporaires de la zone.</p> <p>On notera néanmoins la présence de 2 espèces exotiques envahissantes sur ce site.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>L'arrachage du foyer à Renouée devra se faire à plusieurs reprises (printemps et été) afin d'épuiser le pied et d'éviter une dispersion de graines. Le Robinier faux acacia doit faire l'objet d'un arrachage manuel sur les jeunes plants et de coupe des souches vigoureuses – cf. mesure D ;</p> <p>Préserver les habitats aquatiques pionniers pour le Crapaud calamite. Une rubalise ou autre signalisation pourra être mise en œuvre pour éviter la circulation des engins dans les zones occupées ;</p> <p>Conserver des patches de buissons d'épineux en faveur de la Pie-grièche écorcheur notamment.</p>	
	
<i>Bassin bâché dégradé</i>	<i>Zone de fourrés</i>
	 



## Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur de la décharge communale

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Flore envahissante

- Renouée du Japon
- Robinier faux-acacia

### Habitats naturels

- Boisements mésophiles ou secs anthropisés
- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Zones totalement artificialisées



Carte 13 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Décharge communale »



### Synthèse des enjeux - secteur de la décharge communale

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

- Légende**
- Commune
  - Secteur étudié
- Enjeu**
- Fort
  - Moyen
  - Faible



Carte 14 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Décharge communale »

#### 12.1.4 Mardelles communales nord

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Mardelles communales nord
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	23 ha
Usages	Culture, chasse
Propriétaire	Privés
Gestionnaire	Privés
	
	<i>Mardelle inondée</i>
	<i>Mardelle asséchée</i>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Végétations herbacées mésophiles ou sèches Grandes cultures Milieux fortement anthropiques ou cultivés Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune espèce végétale à enjeu n'est présente sur ce secteur
Espèces animales patrimoniales présentes	<b>Insectes</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur le secteur <b>Amphibiens</b> : 1 espèce patrimoniale : Grenouille commune (présence à proximité immédiate du Crapaud calamite et du Pélodyte ponctué) <b>Reptiles</b> : 2 espèces patrimoniales : Lézard des murailles et Lézard vert occidental <b>Oiseaux</b> : 9 espèces patrimoniales observées en période de reproduction : Alouette des champs, Bruant jaune, Bruant proyer, Courlis cendré, Linotte mélodieuse, Cœdicnème criard, Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre, Tourterelle des bois. L'Outarde pourrait avoir été signalée sur ce site (com. pers.). <b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale observée <b>Chiroptères</b> : 2 espèces et 1 groupe d'espèces recensés : Noctule commune, Pipistrelle commune, groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius

Fiche de synthèse des résultats des inventaires		
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole		
<b>Commune</b>	Etrechet	
<b>Nom du site</b>	Mardelles communales nord	
<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Aucune espèce envahissante n'a été observée sur ce site	
<b>Menaces</b>	Aucune menace particulière n'est ressortie sur ce site	
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	Les milieux boisés représentent les habitats à plus forts enjeux sur ce secteur. De fait, ils abritent une importante biodiversité, et sont notamment fréquentés par la Linotte mélodieuse, la Tourterelle des bois, ainsi qu'une Pie-Grièche écorcheur. Plusieurs oiseaux nicheurs du cortège des milieux ouverts ont également été observés au sein des cultures ; tel que l'Alouette des champs, l'Œdicnème criard, et le Tarier pâtre. L'ensemble du secteur représente un habitat de chasse et de transit pour les chiroptères.	
Points de vigilance en lien avec la gestion		
Maintenir les mardelles et le fossé y compris dans cadre du projet de parc d'Ozans – cf. mesure I_1		
 CHÂTEAURoux Métropole	 Indre Nature	 biotope



**Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur des mardelles communales nord**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

**Légende**

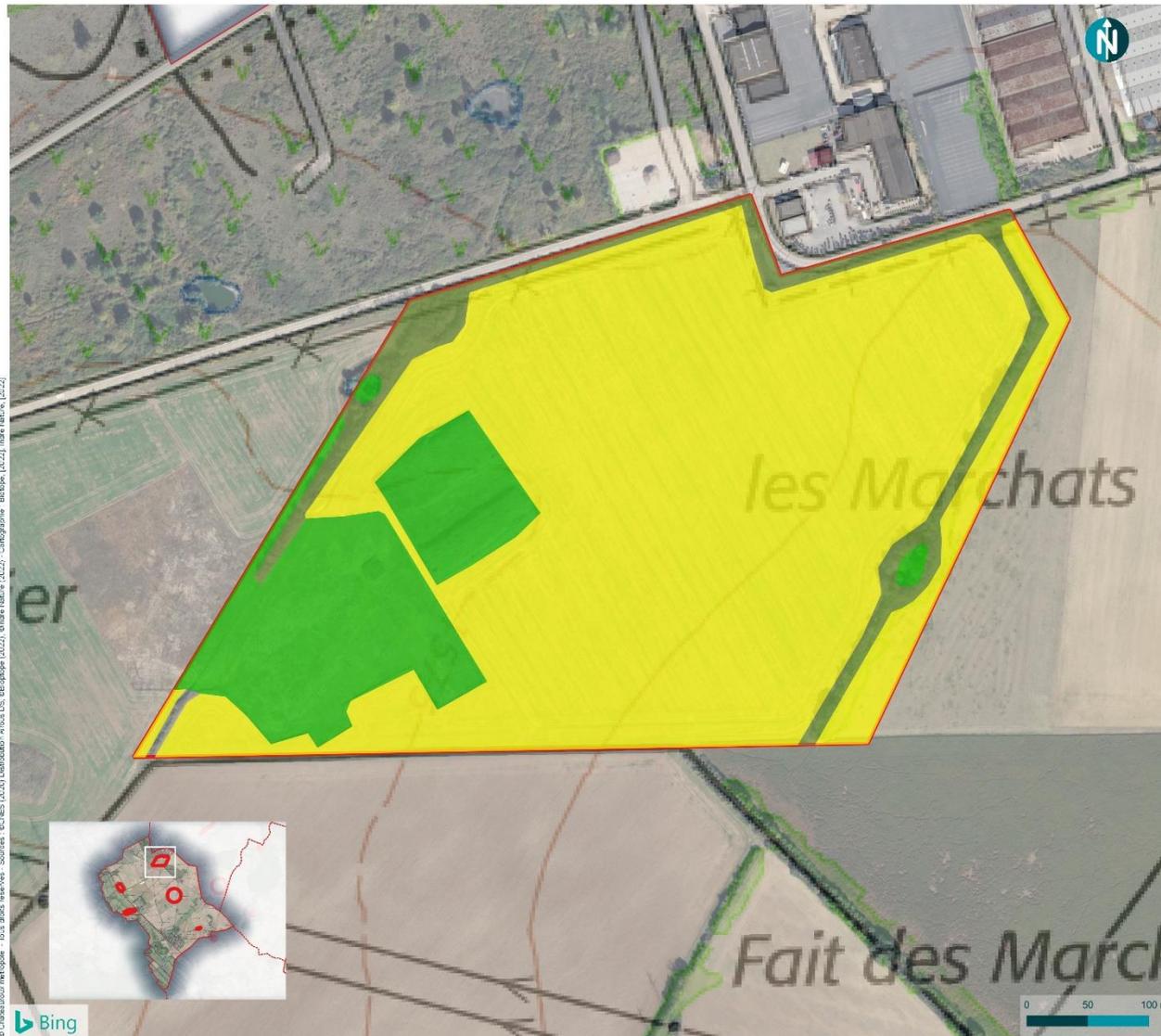
- Commune
- Secteur étudié

**Habitats naturels**

- Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
- Végétations herbacées mésophiles ou sèches
- Grandes cultures
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés



Carte 15 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Mardelles communales nord »



© Châteauroux métropole - Tous droits réservés. Sources : IGN (2020) Copernicus-Airbus DS, BE-Geopix (2021), Indre Nature (2022), Cartographie - Biotopie, [2022] Indre Nature, [2022]



## Synthèse des enjeux - secteur des mardelles communales nord

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux

### Légende

- Commune
- Secteur étudié

### Enjeu

- Fort
- Moyen
- Faible



Carte 16 : Synthèse des enjeux au niveau du site « Mardelles communales nord »

### 12.1.5 Bassin communal

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Bassin communal
Dates de passage	Mai, Juin et Aout 2022
Présentation du site	
Surface totale (ha)	1,1 ha
Usages	« Zone de biodiversité », bassin d'orage
Propriétaire	Public
Gestionnaire	Public
	
	<p style="text-align: center;"><i>Zone inondée du bassin</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Bande arborée plantée</i></p>
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	<p>Fourrés mésophiles ou secs landes hautes</p> <p>Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles</p> <p>Grandes cultures</p> <p>Milieus fortement anthropiques ou cultivés</p>
Espèces végétales à enjeux présentes	1 espèce : Chlorette ( <i>Blackstonia perfoliata</i> - 2023)
Espèces animales à enjeux présentes	<p><b>Insectes</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur le secteur</p> <p><b>Amphibiens</b> : Crapaud calamite (2023)</p> <p><b>Reptiles</b> : 1 espèce recensée : Lézard des murailles</p> <p><b>Oiseaux</b> : 8 espèces observées posées et 2 espèces en vol en période de reproduction :</p> <p><b>Mammifères terrestres</b> : aucune espèce patrimoniale n'a été observée sur ce secteur</p> <p><b>Chiroptères</b> : 1 espèce est recensée</p>
Espèces exotiques envahissantes présentes	Flore : Robinier faux-acacia
Menaces	Aucune menace particulière hormis la présence d'EEE.
Commentaires sur les enjeux	Les enjeux de ce site sont globalement faibles. On notera cependant la présence de Lézard des murailles au niveau des enrochements et du Crapaud calamite dans la zone inondée. La configuration en talus

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Etrechet
Nom du site	Bassin communal
	<p>sur un sol argilo-calcaire est favorable au développement d'une flore particulière à l'instar de la Chlorette.</p> <p>La présence de Robinier faux-acacia au sein du fourré nord du site est également notable et sera prise en compte dans les mesures de gestion.</p>
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Le Robinier faux acacia doit faire l'objet d'un arrachage manuel sur les jeunes plants et de coupe des souches vigoureuses avant fructification jusqu'à épuisement du pied – cf. mesure D ;</p> <p>La bande arborée au nord devrait être étoffée en haie champêtre avec plantation d'essences locales adaptées – cf. mesure A ;</p> <p>Des tas de bois ou de pierres pourraient être disposés autour du bassin pour fournir des microhabitats à la petite faune ;</p> <p>Les protections plastique des plants ont tendance à se désagréger et se disperser sur le site. Elles seront collectées et supprimées.</p>	
 <p><i>Bande nord à planter en haie champêtre</i></p>	 <p><i>Débris de protection plastique dispersés sur le site</i></p>
	 



## Cartographie des habitats naturels simplifiés et de la flore - secteur du bassin communal

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux

### Légende

-  Commune
-  Secteur étudié

### Flore envahissante

-  Robinier faux-acacia

### Habitats naturels

-  Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
-  Végétations herbacées humides ou mésophygrophiles
-  Grandes cultures
-  Milieux fortement anthropiques ou cultivés



Carte 17 : Cartographie des habitats et de la flore au niveau du site « Bassin communal »



## 13 Annexes

### 13.1 Flore

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Erable champêtre ; Acéraïlle	<i>Acer campestre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Erable plane	<i>Acer platanoides</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	-	X	X
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	C	-	X	X
Achillée millefeuille ; Herbe au charpentier	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Marronnier d'Inde ; Marronnier commun ; Marronnier blanc	<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	.	X	X	X
Petite cigüe ; Cigüe des jardins	<i>Aethusa cynapium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Agrostis capillaire ; Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Agrostis stolonifère ; Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Bugle de Genève	<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	X	X	X
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	X
Grand plantain d'eau ; Plantain d'eau commun	<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	X	X
Ail des vignes	<i>Allium vineale</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Amarante hybride	<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	C	X	-	-
Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	-	-	PR	LC	LC	PR	R	-	X	X
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cerfeuil cultivé, Cerfeuil commun	<i>Anthriscus cerefolium</i> (L.) Hoffm., 1814	-	-	-	-	-	-	.	X	-	-
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Arabette de thalium	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	-
Sabline à feuilles serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gouet tâcheté ; Arum tâcheté	<i>Arum maculatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AC	X	X	X
Pâquerette vivace ; Pâquerette	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bryone de Crête	<i>Bryonia cretica</i> L.	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Callitriche des eaux stagnantes ; Callitriche des étangs	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cardamine impatiente	<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Laïche écartée	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Laïche hérissée	<i>Carex hirta</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Laïche des bois	<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Charme	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Fétuque raide ; Pâturin rigide	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Cèdre de l'Atlas	<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X
Centaurée	<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-
Petite-centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cornifle immergé ; Cornifle nageant ; Cératophylle immergé	<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Cerfeuil penché ; Cerfeuil enivrant ; Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Grande chélidoine ; Herbe à la verrue	<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Chénopode blanc ; Ansérine blanche	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Chicorée amère	<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Cirse commun ; Cirse à feuilles lancéolées	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Clinopode commun ; Calament commun	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Grande cigüe, Ciguë tachée	<i>Conium maculatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	-	X	-
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Noisetier ; Coudrier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Aubépine à un style ; Epine blanche	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet croisette	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Bleuet	<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	-	-	-	LC	LC	-	R	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Herbe à la taupe ; Stramoine commune	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	AR	X	-	-
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Tamier	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Cabaret des oiseaux ; Cardère à foulon	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Drave printanière	<i>Draba verna</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Panic pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Epilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Epipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	-	-	-	-	-	-	AR	X	-	X
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Bec-de-grue à feuilles de ciguë ; Erodium à feuilles de ciguë	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Euphorbe des bois	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Euphorbe réveil-matin	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	<i>Euphorbia lathyris</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	AR	-	X	-
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Ficaire de printemps	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Reine des prés ; Spirée ulmaire ; Filipendule ulmaire	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Bourdaine	<i>Frangula dodonei</i> Ard., 1766	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Gaillet blanc	<i>Galium album</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Gaillet jaune ; Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium des colombes ; Pied-de-pigeon	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	-
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Benoîte des villes ; Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Picride fausse-vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Berce commune ; Berce sphondyle ; Patte d'ours	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Orge des rats ; Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Jacinthe des bois ; Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Orpin reprise, Herbe de saint Jean	<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H.Ohba, 1977	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	X
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Houx	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Iris faux-acore	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Séneçon jacobé	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Noyer commun, Calottier	<i>Juglans regia</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	AC	-	X	X
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Jonc glauque ; Jonc courbé ; Jonc des jardiniers	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Linaire élatine	<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Laitue sauvage ; Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Lamier blanc ; Ortie blanche	<i>Lamium album</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Lamier pourpre ; Ortie rouge	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Lampsane commune ; Graceline	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Laurier-sauce	<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	-	-	-	-	LC	-	.	-	X	-
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Camomille inodore	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	-	-	-	-	LC	-	CCC	X	-	-
Troène luisant	<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	-	-	-	-	-	-	.	-	X	-
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Lin cultivé	<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	-	X	X
Ivraie multiflore	<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	-	-	-	-	LC	-	AR	X	-	-
Ivraie vivace ; Ray-gras commun	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Mourron des champs	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Grande mauve ; Mauve des bois	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	-
Matricaire fausse-camomille	<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	-	-	-	-	-	-	AC	X	-	-
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Luzerne lupuline ; Minette	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	-
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Myosotis	<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm., 1809	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Roseau	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Picride fausse-éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Plantain corne-de-cerf ; Pied-de-corbeau	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Grand plantain ; Plantain majeur	<i>Plantago major</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Sceau-de-Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Potentille rampante ; Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Petite Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Primevère officinale ; Coucou	<i>Primula veris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Merisier vrai ; Cerisiers des oiseaux	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Epine-noire ; Prunellier	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Chêne rouvre ; Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Petite douve ; Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Radis ravenelle	<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Réséda des teinturiers ; Réséda jaunâtre	<i>Reseda luteola</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	-	-	-	-	-	-	AR	X	-	X
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	-	-	-	-	-	-	CC	X	-	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Eglantier (groupe)	<i>Rosa canina</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	X	X
Ronces (goupe)	<i>Rubus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	X	X
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Oseille à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Fragon ; Petit houx	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	DH5	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Saule blanc, Saule commun	<i>Salix alba</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Saule marsault	<i>Salix caprea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	X
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Sétaire glauque	<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Rubéole des champs	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Cucubale couchée	<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Silène enflé, Tapotte	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Chardon marie, Chardon marbré	<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	-	-	-	-	LC	-	RR	-	-	-
Moutarde des champs	<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Epiaire des marais	<i>Stachys palustris</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	-	X	X
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	X	-	-
Pissenlit	<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	-	-	-	LC	-	-	CCC	X	-	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Germandrée scorodoine ; Sauge des bois	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	X
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Trèfle blanc ; Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i> Sch.Bjp., 1844	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Orme champêtre ; Petit orme	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Grande ortie ; Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X
Ortie brûlante, Ortie grêche	<i>Urtica urens</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	RR	-	X	-
Valériane officinale, Valériane des collines	<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	-	X	-
Molène blattaire, Herbe aux mites	<i>Verbascum blattaria</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	R	-	X	-
Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AR	-	X	-
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	X	-	-
Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	CCC	-	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	RG	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Rareté	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
									BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	-	-	-	-	-	-	CCC	X	-	-
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	AC	-	X	X
Vesce hérissée	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	-	-	-	LC	-	-	CC	X	-	-
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Petite pervenche	<i>Vinca minor</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	-	-	-	LC	LC	-	CC	X	-	-
Violette odorante	<i>Viola odorata</i> L., 1753	-	-	-	LC	LC	-	C	X	-	-

**Légende :**

- Europe : statut communautaire au titre de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats » qui regroupe les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) : An. II : inscrit à Annexe II de la Directive N° 92/43/CEE.
- France : statut de protection. PN : Protection Nationale (annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire) ; PR : Protection Régionale en région Centre Val-de-Loire (Article 1 de l'arrêté du 12 mai 1993).
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge régionale : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (Csrpn de la région Centre, 2012) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Liste-tableau des habitats et espèces déterminantes en région Centre Val-de-Loire (DREAL Centre Val-de-Loire, 2018).
- Niveau de rareté : rareté à l'échelle de la région Centre val-de-Loire (Cordier J. & Filoche S., 2016) : CCC : extrêmement commun ; CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; RRR : extrêmement rare.

## 13.2 Faune

Liste complète des espèces observées en 2022.

### 13.2.1 Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)	
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF		
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>										
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X			X
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	-	-	LC	NT	-	X	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-			X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X		
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X		
Piérïde de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	An. II	Art. 2	LC	VU	Det.			X
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-		X	X
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-		X	
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X		
Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	X
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-		X	X
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Odonates</b>									
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Caloptéryx vierge méridional	<i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-			X
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	An. II	Art. 3	LC	LC	-			X
Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-		X	
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	An. II	Art. 2	LC	LC	Det.			X
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-		X	X
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Orthoptères</b>									
Œdipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet de Barbarie	<i>Calliptamus barbarus</i>	-	-	LC	LC	Det.			X
Criquet italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	LC	-			X
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	-	-	EN	EN	Det.			X
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Det. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	-	-	LC	VU	-			X
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-			X
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Méconème fragile	<i>Meconema meridionale</i>	-	-	LC	LC	Det.			X
Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet des Roseaux	<i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	LC	EN	Det.			X
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Œdipode turquoise	<i>Œdipoda caerulea</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	-	-	LC	LC	Det.	X		
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-			X
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	LC	LC	-		X	X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	-	-	LC	NT	-		X	
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-	-	LC	LC	Det.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Coléoptères saproxylophages</b>									
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	An. II	Art. 2	-	-	Det.			X
Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	An. II	-	-	-	Det.			X

Légende :

- An. II : espèces inscrites à l'annexes II de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 13.2.2 Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	-			X
Crapaud indéterminé	<i>Bufo</i>	-	-	-	-	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-			X
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-		X	X
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	-	Art. 2	LC	EN	Det. ss cond.			X
Grenouille commune	<i>Pelophylax esculentus</i> kl.	An. V	Art. 4	NT	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	An. V	Art. 3	LC	NA	-			X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-			X
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	An. V	-	LC	NT	Det. ss cond.			X
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	An. II & IV	Art. 2	NT	NT	Det. ss cond.	X	X	X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.3 Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Lézard occidental vert	<i>Lacerta bilineata</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	-	Art. 2	NT	VU	Det. ss cond.			X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Det. ss cond.			X

Légende :

- Europe : An. II/IV/V : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.

- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).

### 13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	NT	NT	-	X	X	X
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	An. I	Art. 3	VU	LC	Det. ss cond.	X		X
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	VU	VU	Det. ss cond.			X
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	NT	-	Det. ss cond.			X
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.			X
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X	X	X
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	-	Art. 3	VU	-	-			X
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	-	Art. 3	NT	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	An. I	Art. 3	LC	EN	Det. ss cond.			X
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	An. I	Art. 3	EN	CR	Det. ss cond.			X
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	An. I	Art. 3	NT	EN	Det.			X
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	An. I	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.	X		X
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	-	LC	LC	Det. ss cond.	X		X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	NT	LC	-			X
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	Art. 3	VU	NT	Det. ss cond.			X
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	VU	-	-			X
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	-	Art. 3	EN	VU	Det.			X
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-	Art. 3	LC	NT	Det. ss cond.			X
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	-	-	-			X
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	CR	CR	-			X
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	An. I	Art. 3	CR	-	-			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	VU	NT	-	X		X
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	Det. ss cond.	X		X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	An. I	Art. 3	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022	RESEAU PARTICIPATIF	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	-	VU	EN	Det.	X		
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	An. I	Art. 3	NT	VU	Det. ss cond.			X
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	NT	NA	-	X		X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	An. I	Art. 3	VU	EN	Det. ss cond.			X
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	NT	-	X		X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	An. I	Art. 3	LC	LC	-			X
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	NE	-	X		X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	Art. 3	NT	NT	Det. ss cond.			X
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	An. I	-	-	-	-			X
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
							BIOTOPE	RESEAU PARTICIPATIF	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	VU	CR	Det. ss cond.			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X	X	X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	VU	LC	-	X		X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	Art. 3	LC	-	-			X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	LC	-	X	X	X
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	NT	LC	-	X		X
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Art. 3	-	-	-	X		X
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X		X
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	-	LC	NA	-			X
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	-	Art. 3	LC	NA	-			X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	NT	-	X		X
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	Det. ss cond.			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021 toutes périodes confondues)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	-	NT	VU	Det. ss cond.			X

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable ; NE : non évalué.
- Dét. ZNIEFF ; DZ SS cond. : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).

### 13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	-	-	LC	DD	-			X
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	-	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	EN	Det.			X
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	An. V	-	LC	LC	-			X
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	-	-	LC	DD	-			X
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	-	-	LC	LC	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-			X
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	LC	-			X
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Légende :

- An. II/IV/v : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : Det. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)

### 13.2.6 Chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		X
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Art. 2	LC	NT	Dét.	X		
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét.	X		
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	An. II & IV	Art. 2	LC	LC	Dét.	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét.	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		
							BIOTOPE	RÉSEAU PARTICIPATIF	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Art. 2	VU	NT	Dét	X		X
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		X
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Art. 2	NT	NT	Dét	X		
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Art. 2	NT	LC	-	X		X
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	An. IV	Art. 2	LC	DD	Dét	Grp		
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Art. 2	LC	LC	-	X		

Légende :

- An. II/IV : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- Dét. ZNIEFF : Dét. : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Grp = groupe d'espèces.

Synthèse de l'activité au sol des chiroptères enregistrés sur l'aire d'étude immédiate toutes périodes confondues						
Nom vernaculaire	Occurrence nuit	Moyenne Contact Nuit	Maximum Contact Nuit	Total contact	Activité Médiane	Activité Maximum
Pipistrelle commune	100 %	53	134	265	Moyenne	Forte
Groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	80 %	11,8	27	59	Moyenne	Moyenne
Groupe Sérotine commune / Noctules	80 %	7,6	13	20	Moyenne	Forte
Murins indéterminés	40 %	3,2	9	15	Moyenne	Moyenne
Barbastelle d'Europe	60 %	2	6	10	Faible	Moyenne
Noctule de Leisler	20 %	1,6	8	8	Forte	Forte
Pipistrelle de Kuhl	40 %	1,6	4	8	Moyenne	Moyenne
Sérotine commune	20 %	1,6	8	8	Moyenne	Moyenne
Noctule commune	60 %	1	3	5	Faible	Moyenne
Groupe Oreillard roux / gris	40 %	0,8	2	4	Moyenne	Moyenne
Pipistrelle de Nathusius	40 %	0,8	2	4	Moyenne	Moyenne
Murin de Daubenton	20 %	0,4	2	2	Moyenne	Moyenne
Grand murin	20 %	0,2	1	1	Faible	Faible
TOUTES ESPECES	100 %	72,4	175	409	Moyenne	Moyenne

Légende :

- Occurrence Nuit = Pourcentage d'occurrence nuit sur la saison (rapport du nombre de nuit où l'espèce a été contactée sur le nombre de nuit total d'enregistrement)
  - Moyenne Contact Nuit = Moyenne du nombre de contacts par nuit
  - Maximum Contact Nuit = Nombre maximum de contacts enregistrés au cours d'une nuit
  - Total Contact = Somme des contacts enregistrés au cours de la période d'étude
  - Activité Médiane = Niveau d'activité médian / Activité Maximum = Niveau d'activité maximum
- L'estimation du niveau d'activité est issue du référentiel Actichiro® (Biotope & Haquart, 2013), basé sur un important pool de données réelles qui ont fait l'objet d'analyses statistiques.
- Pour rappel, l'unité de contact utilisé est la minute positive. Tout contact affiché correspond donc à une minute au cours de laquelle une espèce a été contactée

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

